

COLLOQUE INTERNATIONAL ET PLURIDISCIPLINAIRE

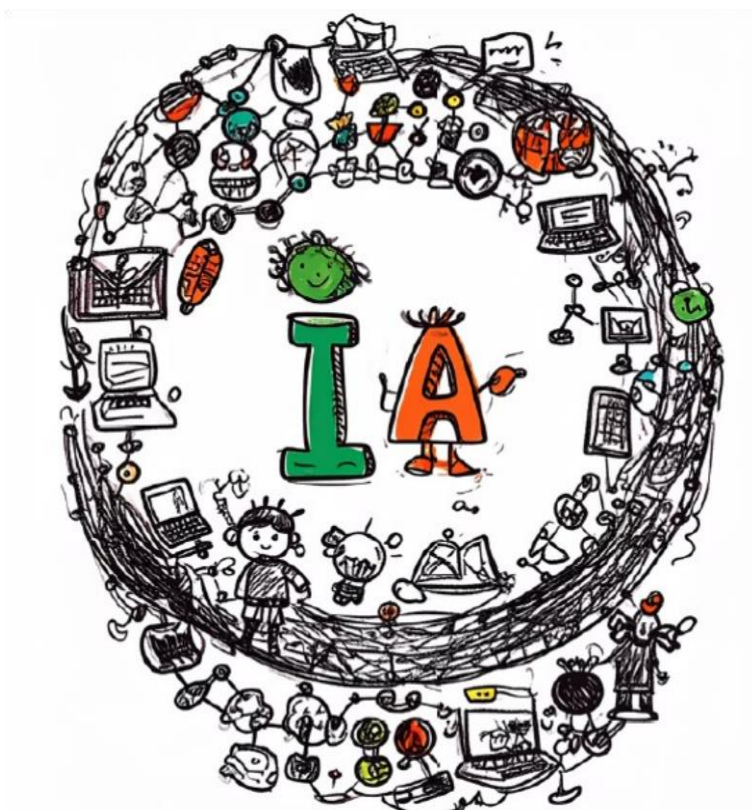
LIVRET DU COLLOQUE

12 ET 13 MARS 2026

Université de Tours – Institut Universitaire de Technologie – 29 Rue du Pont Volant – 37100 Tours

Sociétés en Transition à l'ère de l'Intelligence Artificielle - TransIA

*Interroger les dynamiques historiques, les recompositions sociétales et les
nouveaux horizons normatifs*



sous la direction scientifique de Farida Arhab-Girardin (IRJI), Christine
Guillard (IRJI), Nathalie Lévy (IRJI), Julien Meunier (CAPE), Arnaud Soulet
(LIFAT) et Nicolas Ragot (LIFAT)

Sociétés en Transition à l'ère de l'Intelligence Artificielle - TransIA.....	1
Axe 1	5
Gouvernance, normes et réglementations de l'IA	5
Conférence plénière — 9h30 Jeudi 12 mars.....	6
Être un humain dans un monde régi par les IA agentiques	6
Session 1 — 10h15 Jeudi 12 mars.....	7
Une grille d'analyse conséquentialiste pour l'évaluation éthique des applications à haut risque au sein de l'IA Act	7
Artificial Intelligence and exploitation of consumers	9
Session 2 — 11h30 Jeudi 12 mars.....	10
Expérimenter la régulation des IA en entreprise : étude de cas d'une entreprise de presse quotidienne régionale.....	10
Technique, vertus et institutions : l'éthique de l'IA au-delà des biais, de l'explicabilité et de la transparence.....	12
Conférence plénière — 13h45 Jeudi 12 mars.....	13
L'impératif de la sobriété numérique.....	13
Axe 2	14
IA, transitions environnementales et durabilité.....	14
Session 3 — 14h30 Jeudi 12 mars.....	15
Prendre l'« Intelligence artificielle au service de la transition écologique » comme objet.....	15
Empreinte carbone des IA : regards croisés entre performances et nécessité d'adaptation.....	16
Impacts environnementaux, sociaux et cognitifs de l'Intelligence Artificielle Générative : quelles responsabilités pour les sciences ?	18
Session 4 — 16h15 Jeudi 12 mars.....	21
Artificial intelligence as a transformative force in corporate finance : evidence from bibliometric and semantic mapping.....	21
Nouvel imaginaire visuel : topiques iconographiques et dynamiques communautaires autour des images générées par l'IA.....	23
Session 5 — Poster 17h15 Jeudi 12 mars.....	25
L'IA dans les services publics, une transformation à quel prix ?.....	25
Le contrôle humain des décisions automatisées au travail : quel contrôle ? quels acteurs ? quelles compétences ?	27
Axe 3	29
Représentations sociales, imaginaires et cultures de l'IA.....	29
Session 6 — 9h00 Vendredi 13 mars	30
Représentations françaises à l'heure de l'Intelligence Artificielle.....	30
Artificial Intelligence and the Film Industry: professional restructuring, ethical dilemmas, and legal frameworks	32
Imaginer l'IA en BD ou sur un feed ? Représentations visuelles de l'Intelligence Artificielle	35
Axe 4	37
Transformations du travail et des organisations à l'ère de l'IA.....	37
Session 7 — 10h45 Vendredi 13 mars	38
Jusqu'où l'automatisation ?.....	38
Structural and Institutional Influencing Factors on Organizations in the Use of Artificial Intelligence	40
L'Intelligence Artificielle en dermatologie : des usages émergents aux transformations des pratiques professionnelles.....	42

Conférence plénière — 13h30 Vendredi 13 mars	43
L'université face à l'IA : s'adapter, résister ou se réinventer ?.....	43
Session 8 — 14h15 Vendredi 13 mars	44
L'IA comme partenaire des pratiques professionnelles en éducation inclusive : Une analyse de la qualité des recommandations et du jugement critique des praticiens	44
Les usages de l'IA chez les enseignants du secondaire : quand l'intégration d'un outil questionne la professionnalité	46
Les IA génératives, de la formation universitaire aux pratiques professionnelles : une conception située, relationnelle et critique de la cocréation humain-IA dans le domaine de l'information-communication	48
Session 9 — 14h15 Vendredi 13 mars	50
Comment la transparence issue des exigences d'intégrité scientifique peut-elle aider à reconstruire une relation de confiance enseignants-étudiants quand ces derniers utilisent l'IA pour leur mémoire ?	50
Conception, scénarisation et usages d'un interlocuteur virtuel par l'IA générative pour l'enseignement de l'entrepreneuriat.....	52
Sobriété numérique et IA : un commun pédagogique pour accompagner les enseignants.....	55
16h00 — Table ronde de clôture	56
Informations pratiques.....	56
Notices biographiques des auteurs (A–B)	57
Notices biographiques des auteurs (C–D).....	58
Notices biographiques des auteurs (E–G).....	59
Notices biographiques des auteurs (G–K).....	60
Notices biographiques des auteurs (L–M)	61
Notices biographiques des auteurs (O–R).....	62
Notices biographiques des auteurs (S–T)	63

Axe 1

Gouvernance, normes et régulations de l'IA

☆ CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Conférence plénière — 9h30 | Jeudi 12 mars

Présidence : Christine Guillard, MCF HDR Droit public (IRJI, Université de Tours)

Être un humain dans un monde régi par les IA agentiques

Auteure : Anne-Elisabeth Courier — Visiting Fellow, Center for Ethics, Emory University, USA — MCF Droit Public, Université de Nantes

Session 1 — 10h15 | Jeudi 12 mars

Une grille d'analyse conséquentialiste pour l'évaluation éthique des applications à haut risque au sein de l'IA Act

Auteurs :

Jean-Yves Antoine — PU en informatique, LIFAT, Université de Tours

Anaïs Halftermeyer — MCF en informatique, LIFO, Université d'Orléans

Résumé : Le Règlement Européen sur l'Intelligence Artificielle (IA Act) est entré en vigueur en août 2024 avec une mise en application s'étalant jusqu'en 2027. Inspiré des réflexions éthiques d'un groupe d'experts [1], ce texte juridique vise une régulation de l'IA s'appuyant sur une classification des systèmes d'IA en 5 niveaux décroissants de risque, à laquelle il associe des obligations plus ou moins contraignantes. Ainsi, l'IA Act définit un ensemble d'applications de risque inacceptable dont le déploiement est interdit.

Viennent ensuite les applications à haut risque et les IA à usage général. La catégorie IA générale regroupe les grands modèles de langage pré-entraînés qui permettent le développement d'applications spécifiques pouvant être inoffensives ou présenter un risque élevé. L'IA Act impose une coopération sur le partage des responsabilités entre fournisseurs d'IA générale et fournisseurs d'applications développées sur ces dernières.

Cette présentation se concentre sur les IA à haut risque. L'IA Act les définit par une liste de domaines d'application sensibles pour lesquels sont définies des obligations prudentielles. Certaines obligations relèvent d'une vision déontologique de l'éthique : elles concernent des principes établis en éthique du numérique tels que la transparence, la protection de la vie privée, l'équité, etc. A côté de ces principes, d'autres obligations relèvent d'une vision éthique conséquentialiste i.e. centrée sur l'impact des systèmes. L'IA Act impose ainsi l'évaluation des impacts de tout IA à haut risque, la mise en place d'un cadre de gestion du risque ainsi que d'une information à destination des personnes utilisatrices comme celles déployant des systèmes.

Les procédures cadrant d'un point de vue opérationnel l'évaluation du risque restent toutefois à définir. La définition de risque ou d'incident grave (art. 3) par l'IA Act peut même être précisée. Dans cette présentation, nous présentons un cadre d'évaluation éthique conséquentialiste pouvant répondre à ce manque. Il repose sur la définition d'une typologie de facteurs de risque guidée par la caractérisation des objets (environnement, individu, société) subissant l'impact d'une IA. Cette typologie, organisée en hiérarchie de risques et sous-risques, fournit une liste exhaustive des points d'attention qui doivent guider l'évaluation des systèmes. Elle peut être utilisée pour la mise en place des normes de sécurité éthiques recommandées par l'IA Act.

Notre typologie de risques est agnostique au sens où elle est indépendante de la technologie et peut s'appliquer à tout artefact technique. Proposée il y a près d'une décennie [2], nous avons vérifié qu'elle demeure applicable aux IA génératives. La typologie est implémentée sous la forme d'une ontologie diffusée librement sous Protégé. Notre

présentation est également une invitation à l'échange autour de notre proposition et à la participation à l'évolution ou à l'approfondissement de la typologie.

Mots-clés : IA Act, éthique conséquentialiste, typologie de risques

Bibliographie :

[1] GEHN IA (2018). Lignes directrices en matière d'éthique pour une IA de confiance. Rapport du groupe d'experts indépendants de haut niveau sur l'intelligence artificielle constitué par la commission européenne. Technical Report, Commission Européenne.

[2] Anaïs Lefeuvre-Halftermeyer, Virginie Govaere, Jean-Yves Antoine, Willy Allegre, Samuel Pouplin, Jean-Paul Departe, Samia Slimani, Aurore Spagnulo (2016). Typologie des risques pour une analyse éthique de l'impact des technologies du TAL. Revue TAL : traitement automatique des langues, numéro thématique TAL et Ethique, 57 (2), pp.47-71. [\(hal-01501192\)](#)

Artificial Intelligence and exploitation of consumers

Auteure :

Elena Ostrovskaya — Doctorante en droit privé, CDRE, Université de Pau et des pays de l'Adour

Résumé : L'intelligence artificielle entraîne une transformation profonde du commerce, y compris du commerce électronique. L'adoption rapide de l'IA, et surtout de l'IA générative, par les professionnels de ce secteur est avérée. En 2024, 71 % des e-commerçants français ont déclaré utiliser au moins une solution basée sur l'IA générative ; en 2025, ils sont déjà 82 % à l'utiliser.

Alors que les domaines où l'IA générative présente le plus grand potentiel sont le marketing et la relation client², les rapports entre les professionnels du commerce électronique et les consommateurs sont de plus en plus intermédiés par l'IA. Cela renforce la capacité des professionnels à mieux cibler leurs produits, tout en permettant aux consommateurs de bénéficier de plus de fluidité, d'efficacité et de nouvelles opportunités. Toutefois, cette transformation peut réduire l'aptitude du consommateur à prendre ses propres décisions et à poursuivre ses propres intérêts, créant ainsi un risque d'exploitation du consommateur.

Dans les rapports entre le consommateur et le professionnel de l'e-commerce, ce dernier dispose de la maîtrise technologique et de l'information. Sur les sites de vente en ligne, le professionnel fournit et contrôle l'ensemble des outils d'IA, ce qui permet une personnalisation inédite et une adaptation très rapide au comportement du consommateur.

Le professionnel détient également toutes les informations sur les produits et services, ainsi que les données personnelles du consommateur. En concevant et en contrôlant l'intégralité de l'environnement transactionnel, le professionnel domine le consommateur et possède tous les moyens pour influencer son comportement et le guider. Le problème de l'influence, voire de la manipulation, n'est pas nouveau. C'est son échelle qui est devenue inédite : l'exploitation des faiblesses humaines du consommateur, avec les progrès de l'IA, devient une pratique commerciale courante.

Considérant que l'une des missions du droit a toujours été de lutter contre les abus de faiblesse, et que la protection du consommateur est au cœur des préoccupations de l'UE, ces constats invitent à s'interroger sur le droit de l'UE pour apprécier sa capacité à protéger le consommateur contre l'exploitation de ses vulnérabilités dans le contexte de l'e-commerce.

Alors que le marketing est l'un des domaines ayant le plus grand potentiel pour tirer parti de l'IA, l'analyse proposée par cette contribution est centrée principalement sur ce domaine. Tout d'abord, il s'agira de démontrer comment le recours à l'IA en marketing remet en cause certains fondements et concepts de base de la protection traditionnelle du consommateur. Puis, la réglementation récente sera examinée pour déterminer si, et dans quelle mesure, elle est apte à dépasser les limites des instruments traditionnels.

Cette analyse permet de constater que, dans le contexte du commerce électronique, le consommateur confronté aux techniques de marketing guidées par l'IA n'est pas complètement démuné de protection. Toutefois, malgré une multiplication des sources et la complémentarité des approches, sa protection aujourd'hui n'est pas satisfaisante.

Mots-clés : IA, e-commerce, exploitation du consommateur, droit de l'UE

Session 2 — 11h30 | Jeudi 12 mars

Présidence : Christine Guillard, MCF HDR Droit public (IRJI, Université de Tours)

Expérimenter la régulation des IA en entreprise : étude de cas d'une entreprise de presse quotidienne régionale

Auteure :

Lucie Jubert-Tomasso — MCF en droit privé et sciences criminelles, Institut de l'Ouest : Droit et Europe, Université de Rennes

Résumé

Cadre théorique. La communication interroge la manière dont les acteurs de l'entreprise se saisissent et se réfèrent (ou non) aux différents ordres juridiques – étatique, européen ou professionnel – pour élaborer des normes internes régulant les usages des IA génératives (IAG). La communication s'inscrit dans le cadre des approches pluralistes du droit et du modèle du droit en réseau [Ost & Kerchove]. Elle s'ouvre à la sociologie du droit notamment quant au rôle des intermédiaires du droit [L.B Edelman] et à l'appréhension des « modes de présence du droit » [Chappe & Angeletti].

Méthode : Comment les entreprises régulent l'usage des IA génératives dans leur organisation ? Ce « comment » peut être appréhendé de trois manières : procéduralement (instances et modes d'élaboration) ; formellement (oralité et supports textuels) ; substantiellement (contenu et texture de la norme). Ces trois approches doivent être combinées pour décrire la régulation des IA internes aux entreprises, entre autonomie et hétéronomie.

La communication s'inscrit dans le cadre d'un projet collectif de recherche qui a fait le choix de s'intéresser au secteur de la presse écrite, où le développement des IA est particulièrement rapide et lourd d'enjeux en matière de travail, d'emploi et de protection intellectuelle. A ce titre, a été sélectionné comme terrain d'enquête une entreprise de presse quotidienne régionale ayant une habitude ancienne de développement de systèmes d'IA.

La collecte des matériaux a consisté d'abord dans le recueil et l'analyse d'un ensemble de textes réglementaires (accords collectifs, chartes, codes de bonne conduite ou guides, notes, compte-rendu et PV de réunion des instances représentatives du personnel). Ont ensuite été conduits des entretiens semi-directifs avec 13 personnes (direction juridique, RH et direction technique, rédacteur en chef, représentants du personnel).

Résultats : La recherche met en évidence une structuration progressive des instances de régulation interne et de formalisation des règles. Les acteurs s'inspirent librement du modèle du « bac à sable réglementaire » introduit par l'IA act européen, en créant un environnement de tests sécurisés tant des IA que de leur régulation.

La référence aux normes juridiques préexistantes est variable selon le thème (droit des données, droit d'auteur, droit du travail), selon le positionnement des acteurs dans la hiérarchie de l'entreprise ou leur proximité avec le métier de journaliste.

Discussion : L'expérimentation, non seulement des usages des IAG, mais aussi de leur régulation, occupe une place essentielle, qu'il s'agisse des modes d'élaboration (négociation collective, consultation des représentants du personnel ou cadres plus informels sans représentants du personnel), du support textuel des normes (accord collectif, charte ou note interne) ou de leur texture même (règles déontiques, principes généraux ou lignes directrices). Le statut de l'expérimentation reste à évaluer : s'agit-il d'un cadre temporaire de juridification de règles ou, au contraire, est-ce le renouvellement permanent d'une régulation autonome hors des cadres juridiques ?

Mots-clés : Autorégulation — IA générative — Organisation du travail — Internormativité — Interdisciplinarité

Technique, vertus et institutions : l'éthique de l'IA au-delà des biais, de l'explicabilité et de la transparence

Auteur :

Marc-Antoine Pencolé — Docteur en philosophie, post-doctorant, CRC (UMRS 1138, laboratoire ETREs), Université Paris-Cité

Résumé :

La réflexion éthique et juridique sur l'IA, en se concentrant sur les questions de biais, d'explicabilité ou de transparence, a consisté à mettre en œuvre une conception particulière du raisonnement normatif, appuyée plus ou moins explicitement sur les modèles standards de la théorie de la justice, et qui s'est historiquement déployée dans les pratiques du technology assessment, ou du value sensitive design classique. Pourtant, depuis les années 2010, cette forme d'éthique fait face à des critiques fondamentales qui contestent sa capacité à véritablement interroger les effets normatifs de ces dispositifs techniques. En parallèle, des chercheuses et chercheurs se sont employés à interroger l'IA depuis un cadre théorique complètement étranger : celui de l'éthique des vertus, lequel porte sur les effets de production de sujets et non sur la seule adéquation aux normes d'équité, d'explicabilité et de transparence.

En effet, si les résultats de la démarche standard en éthique de l'IA sont précieux, il est remarquable de noter qu'elle ignore les acquis de la philosophie de la technique contemporaine, et ne mobilise qu'une partie de la philosophie éthique, juridique et politique : la réflexion normative au sens large ne se résume pas uniquement à la comparaison d'une norme a priori à celles qui sont portées par les pratiques (ou ici, codées dans l'objet) et qui seraient plus ou moins adéquates ou en décalage, en biais, relativement à l'idéal visé, mais depuis le post-kantisme au moins, elle interroge également la manière dont l'institution d'une norme dans la matérialité des rapports sociaux (ici, par le biais de la technique) peut redéfinir le sens de la norme même ou la forme du sujet moral. L'éthique des vertus n'est d'ailleurs qu'un des fils au sein de cette tradition de philosophie morale.

Cette intervention méta-éthique propose donc 1) d'explicitier les présupposés de ces deux grands régimes de questionnement normatif, 2) d'identifier les propriétés des objets techniques « IA » qui leur confère une normativité irréductible à l'analyse en terme de code, et 3) d'illustrer la spécificité de l'analyse en terme d'institution en travaillant deux cas : l'introduction des IA de reconnaissance d'image dans le champ de la dermatologie (l'IA comme institution professionnelle), et l'usage des IA génératives textuelles comme modes d'administration du savoir (l'IA comme institution épistémique), en insistant particulièrement sur le niveau auquel ce choix critique peut ou non être opérationnalisé dans ces deux exemples. Ce faisant, nous espérons prolonger et élargir les travaux critiques mentionnés plus haut au-delà de la seule question des vertus.

Mots-clés : méta-éthique — raisonnement — justice — vertus — institutions

☆ CONFÉRENCE PLÉNIÈRE

Conférence plénière — 13h45 | Jeudi 12 mars

Présidence : Arnaud Soulet, PU en informatique (LIFAT, Université de Tours)

L'impératif de la sobriété numérique

Auteur :

Fabrice Flipo — PU en philosophie, Institut Mines-Télécom Business School, Laboratoire de Changement Social, Université de Paris Cité

Résumé : Pas de résumé disponible pour cette communication.

Axe 2

IA, transitions environnementales et durabilité

Session 3 — 14h30 | Jeudi 12 mars

Présidence : Arnaud Soulet, PU en informatique (LIFAT, Université de Tours)

Prendre l' « Intelligence artificielle au service de la transition écologique » comme objet

Auteur :

Lucie Szejnhorn — Doctorante en sociologie, Laboratoire Costech, UTC

Résumé :

Je propose pour cette communication de revenir sur les apprentissages et difficultés rencontrés au cours de ma thèse en cours, pour laquelle l'« intelligence artificielle (IA) au service des transitions écologique et énergétique » est envisagée comme objet. Cette proposition de communication se veut ainsi proche du retour d'expérience.

Je proposerai, dans un premier temps, de revenir sur l'historique de cette promesse (July 2013), en l'inscrivant dans une continuité, celle des technologies de l'information et de la communication (TIC) et de la science des données, « au service du développement durable » ou « for good » (Flipo et al. 2016 ; Aula et Bowles 2023). Elle sera considérée comme étant née d'un effort d'intégration de la critique environnementale du numérique, effort opérant d'abord au niveau international et européen (Szejnhorn 2023). On observe un passage d'études sur les bénéfices potentiels des TICS initialement concentrées sur quelques cas d'usage spécifiques, à une présomption générale des bénéfices de la numérisation, avancée comme condition de possibilité des transitions écologique et énergétique. Je reviendrai ainsi sur la façon dont les politiques publiques se sont emparées de cette promesse, à partir de communications institutionnelles et d'entretiens menés auprès de personnes impliquées, qui montreront surtout le flou qui l'entoure (Moore 2019), et comment il bénéficie avant tout à la transition numérique (Garin 2024 ; Roussilhe 2025 ; Espinoza et Aronczyk 2021).

Dans un second temps, je me rapprocherai de mon terrain en montrant comment les enseignant.es chercheur.es en informatique ou en IA se saisissent des enjeux du développement durable dans les établissements d'enseignement supérieur et plus spécifiquement les écoles d'ingénieur.es¹. Je proposerai, à partir d'entretiens² menés, de dresser à grandes traits les différentes façons dont les personnes interrogées se saisissent, non sans critique, de cette promesse.

J'argumenterai ainsi que la promesse globale d'une « IA au service de la transition écologique » n'est pas simplement transposée dans les formations, mais nécessite un effort de reconstruction de la part des acteurs, à l'échelle locale.

1. Ce notamment à travers le Référentiel de développement durable et de responsabilité sociétale des établissements d'enseignement, de recherche et d'innovation du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

2. N=80, entretiens menés principalement d'enseignant.es-chercheur.es responsables d'options ou parcours dans lesquels on trouve une approche de type « numérique au service de la transition écologique ou énergétique », on dont la communication institutionnelle le laissait penser. Quelques directeur.rices d'établissements ou responsables de Chaires ont aussi été interrogés.

Mots-clés : IA, numérique, transition écologique, AI for Green

Empreinte carbone des IA : regards croisés entre performances et nécessité d'adaptation

Auteurs :

Quentin Besnard — Doctorant en informatique, LIFAT, Université de Tours

Nicolas Ragot — PU en informatique, LIFAT, Université de Tours

Résumé :

Problématique : Les modèles d'IA basés sur l'apprentissage profond exigent la collecte massive de données. Leurs performances supposent souvent que l'environnement duquel sont issues les données soit stationnaire, condition rarement vérifiée en pratique. En effet, les phénomènes observés (industriels, naturels, humains) évoluent fréquemment, ce qui dégrade les performances, pouvant rendre les modèles obsolètes. Il est alors nécessaire de les mettre à jour régulièrement, souvent avec l'ensemble des données accumulées pour éviter la régression. Cette exigence est renforcée par la production constante de nouveaux modèles, présentés comme plus performants. Dès lors, la question de l'empreinte environnementale des modèles d'IA (IEA, 2025) et leur frugalité (Trystram, 2024), nécessite d'être réévaluée en intégrant ces apprentissages successifs et le gain en performance qu'ils permettent.

Méthode : Nous étudions le lien entre le coût d'un modèle d'IA maintenu dans le temps et son niveau de performance réelle. À titre d'illustration, nous considérons la prédiction du niveau des nappes phréatiques en France, un phénomène influencé par la dérive climatique et les changements anthropiques (changement d'affectation/conversion des sols, restrictions d'usages, etc.). Notre étude montre que des approches d'apprentissage continu (AC) peuvent absorber les dérives avec des stratégies d'adaptation plus frugales, tant en stockage qu'en complexité computationnelle (Gama, 2014).

Nous évaluons plusieurs modèles d'IA récents et de structures différentes (Wang, 2025) pour la prévision à moyen terme du niveau des nappes, à partir d'historiques hydrologiques et météorologiques. Ils sont entraînés puis mis à jour régulièrement sur plusieurs années selon trois stratégies : réentraînement complet, adaptations rapides sur les dernières observations et adaptation par rejeu stratégique (Rolnick, 2019). Nous croisons les performances obtenues avec le coût environnemental associé aux mises à jour.

Résultats : Les résultats obtenus montrent :

- que les modèles récents à complexité croissante (Transformer par ex.), ne sont pas toujours les meilleurs choix ;
- qu'un réentraînement complet classique et périodique n'apporte pas de gains de performances systématiques, malgré un coût important ;
- qu'une approche d'AC améliore les performances (stabilité et précision) dans des environnements non stationnaires tout en limitant la quantité de données stockées et le coût computationnel (frugalité).

Discussion : Ces résultats amènent à formuler plusieurs remarques :

- Les modèles d'IA se renouvellent très rapidement, imposant une pression sur la mise à jour des applications

avec réapprentissage complet, pour des gains de performances parfois marginaux pour des applications concrètes.

- La modélisation par des outils d'IA de phénomènes industriels, naturels ou anthropiques étant souvent par essence non stationnaires, exigent des approches capables de maintenir en continu ces modèles.
- Le coût computationnel et environnemental de réentraînements complets, contribue fortement à l'augmentation de l'empreinte environnementale des systèmes d'IA, en contradiction avec les objectifs de réduction des impacts.

Par conséquent, la dépendance sociétale croissante aux modèles IA impose de repenser leur dimensionnement, leur pérennité, leur capacité d'adaptation c'est-à-dire leur frugalité sur le long terme, et non pas uniquement lors de leur élaboration.

Références bibliographiques

(IEA, 2025). Energy and AI. Report. <https://www.iea.org/reports/energy-and-ai>

(Trystram, 2024). Trystram D., Ménessier T., L'IA peut-elle vraiment être frugale ? The Conversation

(Gama, 2014). J. Gama, I. Žliobaitė, A. Bifet, M. Pechenizkiy, and A. Bouchachia. A survey on concept drift adaptation. *ACM Comput. Surv.* 46, 4, Article 44 (April 2014), 37 pages. <https://doi.org/10.1145/2523813>

(Wang, 2025). Liu, X.; Wang, W. Deep Time Series Forecasting Models: A Comprehensive Survey. *Mathematics* 2024, 12, 1504. <https://doi.org/10.3390/math12101504>

(Rolnick, 2019). D. Rolnick, A. Ahuja, J. Schwarz, T. P. Lillicrap, and G. Wayne. Experience replay for continual learning. *Proceedings of the 33rd International Conference on Neural Information Processing Systems*. Curran Associates Inc., Red Hook, NY, USA, Article 32, 350–360.

(Benoit, 2024). B. Courty et al., mlco2/codecarbon: v2.4.1, May 2024, Zenodo, <https://doi.org/10.5281/zenodo.11171501>

Impacts environnementaux, sociaux et cognitifs de l'Intelligence Artificielle Générative : quelles responsabilités pour les sciences ?

Auteurs :

Frédéric Briend — Imaging, Brain & Neuropsychiatry, INSERM, Université de Tours

Arnaud Giacometti — PU en informatique, LIFAT, Université de Tours

Béatrice Markhoff — PU en informatique, CITERES-LAT, Université de Tours, CNRS

Résumé :

Cadre théorique

Le changement climatique et l'effondrement du vivant s'accroissent, et de nombreuses études montrent que l'industrie de l'Intelligence Artificielle générative (IAg) contribue à ces dynamiques par ses émissions massives de gaz à effet de serre et sa consommation intensive de ressources (énergies, métaux, eau). L'IAg a également des impacts sociaux, en reconfigurant les conditions de l'intelligence collective, et des effets cognitifs en court-circuitant et fragilisant certains processus de pensée. Face aux atteintes que l'IAg porte aux trois écologies (environnementale, sociale et mentale)¹, nous proposons ici de revisiter l'éthique de la recherche et sa responsabilité sociale.

Méthode

Nous articulons notre analyse de l'échelle de la Terre à celle des individus, en passant par les dynamiques des groupes sociaux. Pour les impacts environnementaux, notre travail s'appuie sur une analyse des derniers rapports de l'ADEME-Arcep², du Shift Project³, de greenIT.fr^{4,5} et de France Stratégie⁶, ainsi que sur des travaux récents^{7,8} démontrant l'importance des effets rebonds. Sur le plan social, nous mobilisons des travaux philosophiques⁹⁻¹¹ en nous concentrant sur les risques que fait peser l'IAg sur l'intelligence collective. Enfin, nous examinons les recherches en neurosciences cognitives¹²⁻¹⁵ qui documentent les impacts de l'IAg sur nos capacités mentales, notamment celles des jeunes générations. Toutefois, dans cette communication, nous n'approfondissons pas la question de l'intégration de l'IAg dans le champ de l'éducation, et plus spécifiquement de la pédagogie^{16,17}.

Résultats

Après avoir présenté une synthèse des principaux impacts écologiques du numérique, et plus spécifiquement de l'IAg, qu'ils soient environnementaux, sociaux et mentaux, nous établissons un récapitulatif des enjeux fondamentaux auxquels les acteurs de la recherche doivent faire face. Il s'agit notamment de définir les moyens de préserver l'intégrité des fonctions cognitives humaines (l'attention, la pensée délibérative, la capacité d'inférence, la mémoire de travail, et le contrôle exécutif) et de maintenir les conditions d'une véritable intelligence collective¹⁸.

Discussion

Nous concluons en esquisant plusieurs pistes d'actions face à la dynamique actuelle de l'IAg et à ses effets sur nos environnements, nos sociétés et nos capacités mentales. Il s'agit d'abord de réinventer notre manière de faire science. A la suite de Jacques Ellul, « cela n'implique pas de s'opposer à la technique de façon abstraite mais de privilégier certaines trajectoires plutôt que d'autres, des techniques souples, légères, démocratiques, locales, propres, plutôt que les techniques gigantesques, polluantes, autoritaires ». Dans la même veine, Ivan Illich invitait à développer des outils « conviviaux »¹⁹, tandis qu'Olivier Hamant propose de favoriser des outils robustes plutôt que performants²⁰.

Il s'agit également, collectivement, d'adopter une véritable démarche politique capable d'appréhender le contexte, d'anticiper les conséquences de nos choix technoscientifiques et de reconnaître l'implication constitutive de la science elle-même. C'est l'esprit de la démarche RRI (Responsible Research and Innovation)²¹ encouragée par la Commission Européenne.

Sur le plan individuel, cela suppose de « cultiver une lucidité entendue à la fois comme la capacité à ne pas se voiler la face, à anticiper l'avenir et à prévoir les conséquences de nos actions, et comme l'aptitude réflexive à revenir sur soi, sur ses présupposés, ses intérêts, ses biais cognitifs, afin qu'ils ne biaisent pas notre regard sur le monde à venir »²².

Enfin, répondre à ces défis implique de renforcer la formation des citoyen·ne·s, des chercheur·e·s et des enseignant·e·s à l'éthique de la recherche et à la responsabilité qui incombe aux sciences à l'ère de l'IAg. Cela inclut la nécessité de dénoncer les usages irraisonnés de la science et de la technique, dans un contexte de crise profonde de la raison²³.

Mots-clés : Intelligence artificielle générative, neurosciences cognitives, intelligence collective, impacts environnement du numérique, éthique de la recherche.

Références bibliographiques

1. Guattari, F. & Antonioli, M. *Les trois écologies*. (Nouvelles éditions Lignes, Paris, 2024).
2. ADEME-Arcep. *Evaluation de l'impact Environnemental Du Numérique En France : Mise à Jour 2025*. 35 (2025).
3. The Shift Project. *IA, Données, Calcul : Quelles Infrastructures Dans Un Monde Décarboné ?* <https://theshiftproject.org/app/uploads/2025/09/RF-PIA-1.pdf> (2025).
4. Bordage, F. *Empreinte Environnementale Du Numérique Mondial*. 40 (2019).
5. Bordage, F., Derreumaux, A. & Alfonsi, L. *Impacts Environnementaux et Sanitaires de l'intelligence Artificielle*. (2025).
6. Dedryver, L. & Couric, V. *La Consommation de Métaux Du Numérique : Un Secteur Loi d'être Dématérialisé*. 48 (2020).
7. Morand, C., Ligozat, A.-L. & Névéol, A. How Green Can AI Be? A Study of Trends in Machine Learning Environmental Impacts. Preprint at <https://doi.org/10.48550/arXiv.2412.17376> (2024).
8. Morand, C., Ligozat, A.-L. & Névéol, A. The Environmental Impacts of Machine Learning Training Keep Rising Evidencing Rebound Effect. Preprint at <https://doi.org/10.48550/arXiv.2510.09022> (2025).
9. Alombert, A. *Schizophrénie numérique: la crise de l'esprit à l'ère des nouvelles technologies*. (Éditions Allia, Paris, 2023).
10. Hunyadi, M. *Faire confiance à la confiance: expliqué à ceux qui veulent changer le monde*. (Éditions Érès, Toulouse, 2023).
11. Stiegler, B. *Etats de choc : Bêtise et savoir au XXIe siècle*. (Fayard/Mille et une nuits, S.l., 2012).
12. Kosmyna, N. et al. Your Brain on ChatGPT: Accumulation of Cognitive Debt when Using an AI Assistant for Essay Writing Task. Preprint at <https://doi.org/10.48550/arXiv.2506.08872> (2025).

13. Bastani, H. *et al.* Generative AI without guardrails can harm learning: Evidence from high school mathematics. *Proc. Natl. Acad. Sci.* **122**, e2422633122 (2025).
14. Kaplan, D. M., Palitsky, R. & Raison, C. L. AI and the coming mental health zombie apocalypse. *Mol. Psychiatry* **30**, 6063–6065 (2025).
15. Hofmann, V., Kalluri, P. R., Jurafsky, D. & King, S. AI generates covertly racist decisions about people based on their dialect. *Nature* **633**, 147–154 (2024).
16. Wallenhorst, N. & Pierron, J.-P. *Éduquer en anthropocène*. (le Bord de l'eau, Lormont, 2019).
17. Guest, O. *et al.* Against the uncritical adoption of AI technologies in academia. Zenodo. (2025).
18. Striegler, B. Pharmacologie de l'épistémè numérique. in *Digital Studies. Ontologies des savoirs technologies de la connaissance* 13–27 (FYP éditions, 2014).
19. Illich, I. & Kempf, H. *La convivialité*. (Éditions Points, Paris, 2021).
20. Hamant, O. *Antidote au culte de la performance: la robustesse du vivant*. (Gallimard, Paris, 2023).
21. Coutellec, L. Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences: Clarification conceptuelle, propositions épistémologiques. *Rev. Anthropol. Connaiss.* **13**, (2019).
22. Berlan, A. Comment l'idée de neutralité scientifique nous aveugle. *Écologie Polit.* N° **67**, 131–146 (2023).
23. Plumwood, V., Madelin, P. & Morizot, B. *La crise écologique de la raison*. (PUF Éditions Wildproject, Paris Marseille, 2024).

Session 4 — 16h15 | Jeudi 12 mars

Présidence : Farida Arhab-Girardin, MCF HDR Droit (IRJI, Université de Tours) et Erika Lunell, Associate Professor, Université d'Örebro (Suède)

Artificial intelligence as a transformative force in corporate finance : evidence from bibliometric and semantic mapping

Auteurs :

Rosella Carè — Associate Professor of Banking & Finance, University Magna Graecia of Catanzaro, Italie
Simone Taddeo — PHD in Economics, Euro-Mediterranean Center on Climate Change

Résumé :

Artificial Intelligence (AI) is increasingly transforming corporate finance, reshaping approaches to valuation, capital structure, investment decisions, risk management, and governance (Li et al., 2023; Bahoo et al., 2024; Bonaparte, 2024; Shaban & Omoush, 2025). Advancements in machine learning, deep learning, and natural language processing enable the extraction of insights from complex financial data, enhancing predictive accuracy and supporting more informed decision-making. Pillai (2023) demonstrated that AI-driven techniques significantly improve prediction accuracy in financial markets, with neural networks and sentiment analysis tools outperforming traditional methods. Olowe et al. (2024) further confirmed these technologies' potential across risk management, fraud detection, and market forecasting.

AI is frequently described as a general-purpose technology, meaning one that becomes widespread, improves progressively, and fosters complementary innovations (Bresnahan and Trajtenberg, 1995). Given this breadth, it is understandable that scholars have not reached a unified definition of AI (Van Roy et al., 2020). A comprehensive attempt has been made by Acemoglu and Restrepo (2020, p.1), who define Artificial Intelligence as “(...) the study and development of intelligent (machine) agents, which are machines, software or algorithms that act intelligently by recognising and responding to their environment.” Despite the difficulty of establishing clear boundaries, the domain—dynamic and fast-evolving—typically includes machine learning, deep learning, natural language processing platforms, predictive APIs, as well as image and speech recognition technologies (Martinelli et al., 2021).

A strand of literature emphasizes the disruptive potential of AI in financial markets and corporate governance, showing how algorithmic tools can strengthen forecasting, fraud detection, and regulatory compliance (Foucault et al., 2025; IOSCO, 2025). At the same time, concerns emerge regarding transparency, ethical oversight, and the integration of environmental, social, and governance (ESG) factors into AI-driven corporate strategies. In this view, AI is also expected to exert a significant influence on financial practices and prudential supervisory authorities, supporting supervisors in detecting violations and helping regulators anticipate the consequences of regulatory changes (Wall, 2018). Moreover, progress in AI and machine learning models enable Fintech lenders to issue credit decisions almost instantaneously, generating advantages for both borrowers and lenders (Jagtiani and John, 2018).

In the financial sector, intelligent technologies are applied across multiple domains, such as fraud detection, algorithmic and high-frequency trading, portfolio management, credit scoring and approval processes, bankruptcy forecasting, risk management, sentiment-based behavioral analysis, and regulatory compliance.

Although its growing relevance, academic debate on AI in corporate finance remains fragmented across disciplines. Computer science research focuses on algorithmic efficiency and model design, while finance and economics highlight firm-level outcomes, capital allocation, and systemic risk. Legal and regulatory studies address compliance, governance, and supervisory challenges. This fragmentation has produced parallel but weakly connected streams of literature, complicating efforts to assess the intellectual structure of the field and to identify emerging thematic clusters. Previous bibliometric reviews, such as Bahoo et al. (2024), have provided a comprehensive overview of AI in finance up to 2021, identifying ten major research streams across trading, risk management, and portfolio applications. While valuable, their scope remains broad and does not specifically address corporate finance and governance. Our study extends this line of inquiry by updating the time frame to include recent developments (2022–2025), focusing explicitly on corporate finance and ESG-related governance issues, and employing semantic clustering techniques based on transformer models to uncover latent conceptual patterns beyond citation networks. A bibliometric approach is particularly useful in this context. Bibliometric mapping enables the systematic identification of influential contributions, citation patterns, and conceptual clusters, offering a transparent and replicable overview of the field's evolution. As demonstrated in other domains of finance and management (Cobo et al., 2011; Zupic & Čater, 2015; Donthu et al., 2021), bibliometric techniques allow researchers to move beyond anecdotal evidence and uncover the intellectual foundations of a discipline. Applied to AI in corporate finance, this method clarifies how research output has developed over time, which topics dominate the debate, and where new lines of inquiry are emerging.

To complement traditional bibliometric tools and overcome their limitations, the study integrates semantic clustering techniques based on transformer models such as Sentence-BERT (Reimers & Gurevych, 2019). This approach captures latent conceptual patterns that may not emerge through co-occurrence or citation-based techniques alone, thereby providing a richer understanding of how AI intersects with corporate finance. Findings reveal that AI is not merely a technological innovation but a transformative force in corporate finance, with implications for firm-level decision-making, governance structures, and sustainability strategies. Nevertheless, the diffusion of AI raises new challenges in terms of regulation, ethical oversight, and systemic stability. By mapping the intellectual landscape of this rapidly evolving field, the study contributes to a clearer understanding of how AI is reshaping corporate finance and provides a foundation for future research that integrates financial innovation with governance and sustainability issues.

Mots-clés : Artificial Intelligence in Corporate Finance ; Machine Learning & Semantic Clustering ; Corporate Governance and ESG ; Bibliometric Analysis ; Financial Innovation and Risk Management

Nouvel imaginaire visuel : topiques iconographiques et dynamiques communautaires autour des images générées par l'IA

Auteur :

Nicola Benedetto Greco — Enseignant-lecteur, Département d'italien, Université de Tours

Résumé :

Cadre théorique

Avec la diffusion massive des outils de génération visuelle, le panorama des images numériques s'est enrichi de nouvelles formes et symboles : des représentations qui incarnent et exploitent peurs, angoisses, fantasmes et désirs, mais qui ont également joué le rôle de dispositif culturel pour toute une génération, tels que les phénomènes Shrimp Jesus, Balenciaga Pope ou Italian Brainrot. L'émergence des IA génératives a donc inauguré une nouvelle ère iconographique, en rapide évolution, avec ses topoi et thèmes récurrents.

Tout cela soulève des questions cruciales : de quelle manière ces images ont-elles influencé la communauté des utilisateurs ? Quel univers symbolique a été créé ? Qui sont les promoteurs de ce phénomène ?

La recherche se rattache à l'Axe 4 en interrogeant la manière dont ces nouveaux imaginaires conditionnent les cultures et les perceptions sociales, en se concentrant sur la fracture entre l'intention du générateur et sa réception esthétique et socioculturelle.

Méthode :

La méthodologie repose sur l'analyse comparative et sémiotique de trois cas d'étude distincts. Une approche d'ethnographie numérique sera utilisée pour contextualiser la circulation des images et leur réception.

La recherche prévoit la constitution d'un corpus visuel issu des principales plateformes de partage d'images (Twitter, X, Facebook, Reddit, TikTok, YouTube) ; ce matériel sera analysé à l'aide d'outils sémiotiques et iconographiques dérivés des études d'histoire de l'art, avec une attention particulière portée aux thèmes visuels récurrents. L'analyse portera enfin sur des questions d'esthétique de l'image et sur la réponse des communautés, afin d'en comprendre le sens, les fonctions et l'impact. Le croisement de ces trois temps permettra de tracer une généalogie diachronique de l'esthétique, pour s'interroger sur les implications de cet imaginaire visuel.

Résultats :

Le résultat de cette contribution permettra de dégager une première typologie des traits iconographiques récurrents au sein des trois cas d'étude, mettant en lumière la façon dont ces topoi visuels contribuent à la configuration d'une esthétique synthétique reconnaissable, en distinguant trois mouvements : surréalisme, hyperréalisme, nonsense.

En second lieu, on cherchera à cartographier les dynamiques transmédiatiques de circulation et d'appropriation, et à interroger le concept d'auteur en relation avec le rôle des communautés.

Enfin, la confrontation diachronique entre les trois cas permettra de dessiner une généalogie préliminaire de l'esthétique "AI-native", en mettant en exergue les implications culturelles et symboliques de cette iconosphère visuelle.

Discussion

Le parcours analysé révèle un glissement du pouvoir interprétatif, ainsi qu'un nouveau statut pour l'IA, devenue désormais catalyseur d'une nouvelle culture visuelle. Nous espérons que la recherche contribue à poser les bases théoriques d'une future histoire de l'art de l'IA, en offrant des outils conceptuels pour comprendre comment ces images redéfinissent les frontières de la production visuelle contemporaine et de ses fonctions sociales.

Mots-clés : I.A. générative, esthétique, iconographie, culture visuelle, réception.

Session 5 — Poster | 17h15 | Jeudi 12 mars

Présidence : Farida Arhab-Girardin, MCF HDR Droit (IRJI, Université de Tours) et Erika Lunell, Associate Professor, Université d'Örebro (Suède)

L'IA dans les services publics, une transformation à quel prix ?

Auteure :

Fanny Cappelier — Doctorante en droit public, IRJI, Université de Tours

Résumé :

En octobre 2025, le Défenseur des droits, autorité administrative indépendante, publiait une étude soulignant les difficultés d'accès aux services publics. Au quart du deuxième millénaire, plus de 60% des usagers interrogés admettent rencontrer des difficultés pour réaliser des démarches administratives. Face à ce constat, l'Etat est clair : il faut « généraliser le recours à l'IA pour améliorer la qualité et l'efficacité de l'action publique. ». La place que commence à occuper l'IA dans les services publics s'inscrit indéniablement dans une nouvelle ère de l'Etat. Entre promesse de qualité et risques juridiques, il n'est guère aisé de dessiner les contours d'un service public « artificialisé ». Il semblerait néanmoins qu'un bouleversement de son office et de ses moyens d'action soit une réalité incontestable, qu'il s'agit d'étudier.

La France n'est pas la seule à investir en matière d'IA dans les services publics. A titre d'exemple, plusieurs villes danoises ont mis en place un chatbot. Ce robot conversationnel nommé Kiri, permet de répondre à près de 92% des demandes des citoyens. Fin 2025, l'Australie a lancé son projet de développement de l'IA dans les services publics, insistant sur des piliers clairs : transparence, confiance et responsabilité.

A travers les continents, la question de l'IA dans le secteur public unit autant qu'elle divise. En effet, depuis 2023, la DINUM développe sa propre intelligence artificielle : Albert. Ce modèle d'IA élaboré par et pour des agents publics ambitionnait de simplifier les démarches des usagers ainsi que les tâches des agents. Cependant, en janvier 2026, le projet se heurte à un refus de généralisation, preuve de ses insuffisances. Partant, les IA semblent promouvoir de la nouveauté dans les services publics mais elles sont parallèlement créatrices de nouveaux risques.

Problématique : Comment se manifeste l'incursion de l'intelligence artificielle dans les services publics ?
Raisonnement proposé :

I- L'IA pour un service public plus performant et accessible

- L'opportunité de retrouver le sens du service public : l'IA permet de décharger les agents publics des tâches redondantes et peu stimulantes.

- La promesse d'un meilleur accompagnement des usagers : l'IA permet de garantir le respect des lois de Rolland, les principes du service public (égalité, mutabilité, continuité).

II- L'IA et le secteur public : des enjeux juridiques majeurs

- La nécessité d'une réglementation supranationale : présentation de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et du AI Act de l'Union européenne.
- L'appréhension des risques par les acteurs publics : contrôle des systèmes d'IA par différentes institutions : CNIL, HAS, ARCOM, DGCCRF, juge administratif.

Mots-clés : Service public ; usagers ; agents publics ; risques ; IA

Le contrôle humain des décisions automatisées au travail : quel contrôle ? quels acteurs ? quelles compétences ?

Auteure :

Céline Teyssier — Docteure en droit privé, IRJI, Université de Tours

Résumé :

Cette communication vise l'étude du contrôle humain des décisions automatisées au travail, en s'appuyant sur le règlement général sur la protection des données (RGPD), la loi sur l'intelligence artificielle (LIA) et la directive relative à l'amélioration des conditions de travail dans le cadre du travail sur des plateformes (directive Plateformes de travail).

Selon Maxwell (Université Paris Panthéon-Sorbonne, 2022), le contrôle humain peut intervenir d'abord, lors de sa conception et de la vérification de sa conformité à la protection des données et des droits fondamentaux, puis durant la phase opérationnelle pour superviser son fonctionnement, et enfin au moment de la décision automatisée individuelle pour fournir une explication du résultat.

Au travail, l'essor des outils numériques associé à présent à l'introduction de l'intelligence artificielle (IA) a permis des transformations conduisant à une numérisation croissante des métiers. Suivant la même tendance, la gestion du personnel s'automatise.

Ainsi dans ce domaine, la mise en œuvre de processus algorithmiques d'aide à la décision ou de décisions automatisées rationalise les activités dites fastidieuses mais sert aussi à prédire les évolutions ou les comportements et participe in fine à l'élaboration des choix stratégiques.

Dans ce contexte de mutation de la gestion des ressources humaines, où la décision automatisée pourrait être amenée à jouer un rôle majeur dans les processus décisionnels, la question de la place du contrôle humain est centrale.

À l'échelle européenne, l'ambition de garantir un contrôle humain des décisions automatisées ressort très tôt, de nombreuses communications (2018, 2019). Dans les textes, il est envisagé dès le RGPD. Toutefois, au fil de l'élaboration du cadre juridique européen, il revêt des formes et une intensité variable.

Ainsi, alors que le RGPD aborde le contrôle humain en amont des décisions automatisées, la directive « Plateformes de travail » est à la fois plus précise et plus ambitieuse, sous réserve de sa transposition. Toutefois, elle ne concerne qu'une catégorie de travailleurs. Le LIA pour sa part, prévoit schématiquement un contrôle permettant d'une part, une surveillance du fonctionnement afin d'interrompre le système en cas de risque, et visant d'autre part, à garantir le respect d'une autonomie décisionnelle humaine.

L'étude transversale des trois instruments juridiques européens est l'occasion de mettre en perspective les enjeux et de souligner les questions centrales qui restent ouvertes, telles que les compétences nécessaires pour mettre en œuvre efficacement ce contrôle ou la place des représentants du personnel.

Dès lors, face à la transition de la gestion organisationnelle du personnel vers une gestion algorithmique, le contrôle humain présenté par la Commission européenne comme indispensable à la mise en place d'une IA digne de

confiance, apparaît autant indispensable que complexe à garantir.

Mots-clés : Gestion algorithmique du personnel ; décisions automatisées ; contrôle humain ; intelligence artificielle

Axe 3

Représentations sociales, imaginaires et cultures de l'IA

Session 6 — 9h00 | Vendredi 13 mars

Présidence : Jim Gabaret, Docteur en philosophie et épistémologie, Chercheur associé (ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

Représentations françaises à l'heure de l'Intelligence Artificielle

Auteure :

Christina Kalogeropoulou — Doctorante en philosophie, ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Résumé :

Cadre théorique

Cette recherche menée dans le cadre du projet CulturIA [1], part de l'hypothèse que l'intelligence artificielle ne peut être réduite ni à un artefact technique ni à un outil neutre. L'IA émerge dans des contextes culturels et organisationnels spécifiques et contribue à la formation d'imaginaires sociotechniques [2] qui orientent les attentes et structurent les futurs possibles. L'étude interroge la manière dont des professionnels travaillant dans des entreprises en Île-de-France construisent des représentations de l'IA, et si ces représentations reflètent une mise en récit [3] spécifiquement française, voire européenne, de la technologie.

Méthode

La recherche s'appuie sur 30 entretiens semi-directifs menés entre mars et juillet 2025 auprès de professionnels travaillant dans des entreprises en Île-de-France. Un guide thématique a structuré les échanges autour de cinq thèmes : parcours et formation, pratiques professionnelles, positionnement dans le champ de l'IA, représentations de la technologie et enjeux socio-politiques. Le corpus a été analysé par codage thématique selon deux axes : les représentations de l'IA et les considérations sur la régulation.

Résultats

Quatre grands axes se sont dégagés : tout d'abord, l'IA est perçue comme une transformation sociétale inévitable, mêlant optimisme et sentiment d'urgence. Plusieurs participants la décrivent comme un simple outil dépourvu d'autonomie, mais cette posture s'accompagne d'exigences de contrôle humain, d'éthique et de pensée critique. Ensuite, les attitudes face à la régulation sont ambivalentes : les participants réclament des cadres clairs tout en craignant qu'une gouvernance européenne ne freine l'innovation ou ne saisisse les réalités techniques. La position de l'Europe face aux États-Unis et à la Chine constitue une préoccupation récurrente. Par ailleurs, une division apparaît entre profils techniques, convaincus de la plausibilité de la singularité, et profils académiques, préoccupés par les impacts environnementaux [4] et sociaux. Enfin, les coûts énergétiques sont reconnus mais présentés comme une fatalité.

Discussion

Les résultats montrent que les professionnels de l'IA sont des coproducteurs actifs d'imaginaires sociotechniques.

Leurs récits, façonnés par des trajectoires biographiques, des références culturelles et des appartenances institutionnelles, orientent la manière dont l'IA est perçue et les futurs qui apparaissent comme souhaitables ou dystopiques. L'alternance entre enthousiasme et inquiétude reflète des tensions plus larges entre l'accélération technologique [5] et la nécessité de renouveler les cadres normatifs [6]. De même qu'un mot ne porte pas le même sens d'une langue à l'autre, l'IA ne véhicule pas les mêmes valeurs selon les contextes nationaux. Se dénote au fil des entretiens, une vision française, voire européenne qui constitue un cadre de pensée qui définit un socle commun entre techniques et culture.

Mots-clés : Intelligence artificielle, imaginaires sociotechniques, représentations sociales, récits technologiques, professionnels de l'IA

Bibliographie :

[1] Agence Nationale de la Recherche, « Une histoire culturelle de l'Intelligence Artificielle – CulturIA », Projet ANR-21-CE27-0027, <https://anr.fr/Projet-ANR-21-CE27-0027>, coordonné par Alexandre Gefen (UMR Thalim / CNRS, Université Sorbonne Nouvelle, ENS) et Ksenia Ermoshina (CIS UPR 2000, CNRS).

[2] Sheila Jasanoff, “Future Imperfect: Science, Technology, and the Imaginations of Modernity,” in *Dreamscapes of Modernity: Sociotechnical Imaginaries and the Fabrication of Power*, ed. Sheila Jasanoff and Sang-Hyun Kim (Chicago: University of Chicago Press, 2015), 1–33, p. 4.

[3] Stephen Cave, Kanta Dihal, and Sarah Dillon, eds., *AI Narratives: A History of Imaginative Thinking about Intelligent Machines* (Oxford: Oxford University Press, 2020), p. 7.

[4] Kate Crawford, *Atlas of AI: Power, Politics, and the Planetary Costs of Artificial Intelligence* (New Haven: Yale University Press, 2021), 20–21.

[5] Anne Alombert, *De la bêtise artificielle* (Paris: Éditions Allia, 2025), 11-12.

[6] Alombert, *Schizophrénie numérique*, 47.

Artificial Intelligence and the Film Industry: professional restructuring, ethical dilemmas, and legal frameworks

Auteur :

Grégoire Lacoste, Doctorant en sciences de gestion, IAE, Université de Poitiers

Résumé :

Theoretical framework

Generative artificial intelligence is profoundly reshaping cinema professions by automating creative functions such as screenwriting, editing, dubbing, and post-production, while redefining value chains in the movie industry (Benghozi, 2019). This technological shift generates tensions between innovation, copyright law, ethical regulation, and cultural governance. Drawing on intellectual property law (Bensamoun, 2020, 2023), sectoral studies (CNC, Senate, CISAC), observations from the Cannes Film Festival, and collective bargaining agreements (SAG-AFTRA), this paper explores professional reconfigurations and regulatory challenges in the age of AI. How can cinema professions and cultural governance reconcile the disruptive impact of generative AI—automation of creative tasks and reconfiguration of value chains—with the protection of authors' rights, ethical standards, and cultural sovereignty, while managing enduring paradoxes between innovation and regulation?

Managing paradoxes is particularly complex. The rise of AI in cultural industries creates persistent contradictions: fostering innovation while safeguarding authors' rights; democratizing creative tools while ensuring fair remuneration; accelerating production while preserving artistic integrity. These tensions are not temporary dilemmas but enduring paradoxes—contradictory yet interdependent elements that coexist and persist over time (Lewis & Smith, 2022). From a legal perspective, copyright law protects individual authorship, whereas AI systems thrive on collective datasets and derivative works, creating governance challenges around ownership, attribution, and value-sharing. Paradox theory suggests that “either/or” trade-offs are insufficient; a “both/and” approach is required, combining stability (moral rights, French cultural exception) with flexibility (new licensing models, algorithmic transparency) (Lewis & Smith, 2022). Such frameworks must also address emotional and ethical discomfort inherent in redefining authorship in the digital age.

Neo-institutional theory (DiMaggio & Powell, 1983) provides a critical lens for understanding these dynamics, emphasizing how coercive, mimetic, and normative pressures shape organizational behavior and prioritize legitimacy over efficiency. The sociology of artistic professions (Menger, 2002; Becker, 1982) highlights structural and behavioral dynamics of creative careers marked by uncertainty, project-based logic, and reputation mechanisms. Menger stresses that success depends on cumulative recognition rather than predictable returns, while Becker's concept of “art worlds” underscores cooperative networks and conventions enabling artistic production. Together, these perspectives reveal cinema as a field balancing autonomy and institutional norms, originality and standardization.

Method:

A cross-disciplinary qualitative approach combining documentary review (CNC, Senate, SAG-AFTRA), discourse analysis, field observation at Cannes (2022–2024), and literature review on AI and cultural industries.

Results:

Findings indicate increasing automation of creative tasks with uneven impacts across professions; value capture by platforms and AI developers to the detriment of creators; weakening of performers' rights, particularly in dubbing (synthetic voices, post-mortem contracts); regulatory frameworks remain incomplete, focused on copyright but insufficient regarding transparency, traceability, and consent; union initiatives (SAG-AFTRA) introducing protective clauses in collective agreements.

Discussion:

AI does not replace human creativity but reconfigures conditions of recognition, remuneration, and regulation. Governance must evolve toward ethical, inclusive, and anticipatory frameworks, intervene at model training stages, and integrate principles of the French cultural exception (moral rights, consent, transparency). Applying these principles ensures that technological innovation coexists with cultural sovereignty, preserving authorship and creative freedom. Major events such as the Cannes Film Festival operate as “rationalized myths,” institutionalized rituals that dictate norms and confer symbolic legitimacy. Similar to the Grammy Awards in music, Cannes functions as a transorganizational structure channeling attention, distributing prestige, and fostering alignment among diverse actors (Anand & Watson, 2004). By ritualizing recognition and codifying categories of value, Cannes mediates paradoxes between innovation and tradition, global market logics and national cultural sovereignty, enabling adaptation to technological disruptions such as AI while safeguarding cultural identity.

References

- Anand, N., & Watson, M. R. (2004). Tournament rituals in the evolution of fields: The case of the Grammy Awards. *Academy of Management Journal*, 47(1), 59–80.
- Bensamoun, A. (2020). L'IA et le droit d'auteur : entre plasticité et résistance. *L'Observatoire*, (1), 104–111.
- Bensamoun, A. (2023). Pourquoi et comment réguler l'intelligence artificielle. *Droit et Cultures*, (HS2), 19–27.
- Bensamoun, A. (2023). La rémunération proportionnée et appropriée des auteurs : entre juste prix et bien commun. *Légipresse*, (HS2), 19–26.
- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). (2023). L'IA : usages et impact dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel. https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/lia--usages-et-impact-dans--les-metiers-du-cinema-et-de--ludiovisuel_2193043
- Becker, H. S. (1982). *Art worlds*. University of California Press.
- CISAC. (2025). Rapport annuel 2025. <https://www.cisac.org/fr/Actus-Media/news-releases/le-rapport-annuel-2025-de-la-cisac-met-en-lumiere-son-travail-de>
- Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC). (2023). L'IA : usages et impact dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel. https://www.cnc.fr/professionnels/etudes-et-rapports/etudes-prospectives/lia--usages-et-impact-dans--les-metiers-du-cinema-et-de--ludiovisuel_2193043
- DiMaggio, P. J., & Powell, W. W. (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American Sociological Review*, 48(2), 147-160.
- Lewis, M. W., & Smith, W. K. (2022). Reflections on the 2021 AMR Decade Award: Navigating Paradox Is Paradoxical. *Academy of Management Review*, 47(4), 528-548.
- Menger, P.-M. (2002). *Portrait de l'artiste en travailleur*. Paris: Éditions du Seuil.

- Menger, P.-M. (2022). Sociologie du travail créateur. L'annuaire du Collège de France, 119. <https://doi.org/10.4000/annuaire-cdf.17399>
- Menger, P.-M. (2024). Sociologie du travail créateur. L'annuaire du Collège de France, 121. <https://doi.org/10.4000/12kut>
- SAG-AFTRA. (2023). Artificial Intelligence Resources – 2023 TV/Theatrical Contracts. <https://www.sagaftra.org/contracts-industry-resources/contracts/2023-tvtheatrical-contracts/artificial-intelligence-resources>
- Saives, A.-L. (2025). La créativité à l'œuvre : travailler contre et avec l'incertitude. Entretien avec Pierre-Michel Menger, professeur au Collège de France, Chaire de Sociologie du travail créateur. Presses de l'Université du Québec. ISBN 9782897998103.
- Salvador, E., Simon, J.-P., & Benghozi, P.-J. (2019). Facing disruption: The cinema value chain in the digital age. *International Journal of Arts Management*, 22(1), 25–40. HEC Montréal – Chair of Arts Management.
- Sénat. (2023, 18 décembre). Le droit d'auteur face au défi de l'intelligence artificielle. Compte rendu de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication. <https://www.senat.fr/compte-rendu-commissions/20231218/cult.html#toc2>
- The Conversation. (2023). Débat : Intelligence artificielle et création artistique, des enjeux complexes. <https://theconversation.com/debat-intelligence-artificielle-et-creation-artistique-des-enjeux-complexes-208791>

Imaginer l'IA en BD ou sur un feed ? Représentations visuelles de l'Intelligence Artificielle

Auteurs :

Gustavo Gomez-Mejia — MCF HDR en sciences de l'information et de la communication, PRIM, Université de Tours
Rhéa Edde — MCF en sciences de l'information et de la communication, PRIM, Université de Tours

Résumé :

Dans une approche dépositaire des savoirs issus des sciences de l'information et de la communication et de la sociologie des usages, les innovations technologiques peuvent être conceptualisées comme des inventions (dispositifs, artefacts) qui sont indissociables d'une strate de représentations (imaginaires, discours) nécessaires à leur ancrage social (Babou, 1998 ; Flichy, 2001 ; Souchier et al., 2019). L'émergence des intelligences artificielles comme innovations en vogue n'est pas étrangère à cette dynamique par laquelle des représentations visuelles et discursives jouent un rôle crucial pour rendre ces "nouvelles technologies" accessibles et populaires. Ainsi, cette proposition de communication s'intéresse aux formes des représentations visuelles de l'IA et aux imaginaires qu'elles entretiennent à travers les relais des supports médiatiques grand public.

Afin d'analyser un spectre hétérogène de représentations visuelles de l'IA, deux corpus seront analysés. D'une part, un corpus de six bandes dessinées francophones comportant dans leur titre la mention explicite "IA" ou "intelligence artificielle". D'autre part, un corpus d'une cinquantaine de captures d'écran issues d'une collecte dynamique de contenus de comptes Instagram consacrés à des actualités médiatiques relatives au secteur de l'IA. Ces matériaux collectés donneront lieu à une analyse d'inspiration "socio-sémiotique" (Veron, 1987 ; Saemmer et al., 2022) afin de comprendre les différents registres de représentation des intelligences artificielles contemporaines. Leur regroupement sous forme de planches visuelles composant un « Atlas » iconographique (Warburg, 2015 ; Clusterduck, 2021) permettra une visualisation comparative des principaux motifs et thématiques observés, leur décryptage et leur mise en perspective.

Ce travail de collecte et de recherche de vignettes et de posts, attentif aux partis-pris qui se jouent dans la représentation des intelligences artificielles, ouvre la possibilité d'interroger une palette d'interprétations possibles de ce qu'est une "IA" et des rôles qui lui sont attribués dans l'imaginaire social. Dans cette perspective, il sera question de sonder l'existence d'un répertoire d'imageries associées aux "IA" mobilisant des stéréotypes visuels plus ou moins anthropomorphiques censés "incarner" socialement ces technologies (Romele & Severo, 2023 ; Van Es & Nguyen, 2024 ; Catoir-Brisson & Pierre, 2020-2024). De même, il s'agira d'étudier les visées explicites et implicites de ces mises-en-images de l'intelligence artificielle en tenant compte des enjeux de circulation des savoirs (Jeanneret, 2008 ; De Housson, 2012 ; Vandermeulen, 2017 ; Raux, 2017 ; Nocerino, 2023), de sensibilisation (Groensteen, 2020) ou d'événementialisation (Vrabič Dežman, 2024) qu'elles soulèvent.

Mots-clés : Intelligence artificielle – Représentation – Bande dessinée – Instagram - Socio-sémiotique

Bibliographie

- Babou, I. (1998). Des discours d'accompagnement aux langages : les nouveaux médias. *Études de linguistique appliquée*, 114, 407-420.
- Clusterduck. (2021). *The Detective Wall Guide*. Aksioma – Institute for Contemporary Art, Ljubljana.
- Flichy, P. (2001). La place de l'imaginaire dans l'action technique : Le cas de l'internet. *Réseaux*,

109(5), 52-73. <https://shs.cairn.info/revue-reseaux1-2001-5-page-52?lang=fr>

De Hosson, C., Bordenave, L., Decamp, N., & Hache, C. (2014). Learning science through the conception of comics: The SARABANDES research project. Communication présentée à la conférence « New Perspectives in Science Education », Florence, Italy.

Groensteen, T. (Dir.). (2020). *Le bouquin de la bande dessinée : Dictionnaire esthétique et thématique*. Robert Laffont ; Cité internationale de la bande dessinée et de l'image.

Jeanneret, Y. (2008). *Penser la trivialité*. Vol. 1 : la vie triviale des êtres culturels. Hermès-Lavoisier.

Nocérino, P. (2023). Dessiner les sciences sociales. *Socio-logos*, 18. <https://doi.org/10.4000/socio-logos.6226>

Pierre, J., & Catoir-Brisson, M.-J. (2020-2024). *Bestiaire des IA*. <https://www.bestiaireia.net/index.php>

Raux, H. (2017). Bande dessinée et diffusion des savoirs : l'avènement du documentaire graphique ? Dans *Actes des Rencontres Nationales de la Bande Dessinée #2 : Bande dessinée et éducation*, Angoulême, France.

Romele, A., & Severo, M. (2023). Que veulent les images de l'IA ? Une exploration de la communication scientifique visuelle de l'intelligence artificielle. *Sociétés & Représentations*, 55(1), 179-201. <https://doi.org/10.3917/sr.055.0179>

Souchier, E., Candel, É., Gomez-Mejia, G., & Jeanne Perrier, V., avec la collaboration de Jeanne-Perrier, V. (2019). *Le numérique comme écriture : Théories et méthodes d'analyse*. Armand Colin.

Saemmer, A., Tréhondart, N., & Coquelin, L. (2022). *Sur quoi se fondent nos interprétations ?*

Villeurbanne: Presses de l'enssib. <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.17258>

Vandermeulen, D. (2017). Bande dessinée et transmission du savoir. *Le Débat*, n°195.

Van Es, K., & Nguyen, D. (2025). "Your friendly AI assistant": the anthropomorphic self-representations of ChatGPT and its implications for imagining AI. *AI & Society*, 40, 3591–3603. <https://doi.org/10.1007/s00146-024-02108-6>

Véron, E. (1987). *La semiosis sociale. Fragments d'une théorie de la discursivité*. Presses universitaires de Vincennes.

Vrabič Dežman, D. (2024). Promising the future, encoding the past: AI hype and public media imagery. *AI Ethics*, 4, 743–756. <https://doi.org/10.1007/s43681-024-00474-x>

Warburg, A. (2015 [1929]). *L'Atlas Mnémosyne*. Paris: L'écarquillé.

Corpus de bandes dessinées

Appupen, & Daudet, L. (2023). *Dream Machine ou comment j'ai failli vendre mon âme à l'intelligence artificielle*. Flammarion.

Dres, J. (2021). *Les défis de l'intelligence artificielle - Un reporter dans les labos de recherche*. First.

Féral-Schuhl, C., & Mary, T. (2024). *Adelaïde – Lorsque l'intelligence artificielle casse les codes*. Dalloz.

Herji. (2025). *Utopia'IA*. Presses Polytechniques Romandes.

Paucot, A.-C., & Pelletier, O. (2019). *Mamma m'IA. - Bienvenue dans la réalité augmentée !* Florent Massot Editions.

Truntzler, L., & Rajeau, T. (2025). *Génération IA : L'intelligence artificielle et nous*. Dunod.

Axe 4

Transformations du travail et des organisations à l'ère de l'IA

Session 7 — 10h45 | Vendredi 13 mars

Présidence : Nicolas Ragot, PU en informatique (LIFAT, Université de Tours)

Jusqu'où l'automatisation ?

Auteur :

Henri Stephanou — PU Junior, chaire Données droit, culture et santé, ISJPS, Université de Paris-1 Panthéon Sorbonne

Résumé

L'annonce il y a quelques années par Jack Ma, le PDG d'Ali-baba, de l'avènement prochain d'un "PDG-robot" illustre la fascination contemporaine pour l'automatisation totale des activités économiques humaines et la "fin du travail" (Autor 2022; Acemoglu et Restrepo 2020; Brynjolfsson et McAfee 2014; Davenport 2018). Au-delà de la provocation, l'hypothèse d'une automatisation totale est utile pour repenser la nature et les limites de l'automatisation à l'ère de l'intelligence artificielle générative et des agents autonomes. Cette communication, ancrée dans une approche épistémologique de la technologie, mais croisant également les apports de l'économie, des sciences de l'ingénieur et des sciences de gestion, soutient qu'automatiser ne consiste pas seulement à substituer des machines aux personnes, mais à reconfigurer des situations problématiques en transformant les moyens, les contraintes et les objectifs des agents: comme l'illustre la fabrication additive, elle ouvre de nouveaux espaces de résolution de problèmes.

Ainsi, depuis la révolution industrielle, de nombreuses activités ont disparu du fait d'une automatisation devenue "invisible" une fois banalisée (Mokyr 1990). L'automatisation totale n'est donc pas qu'un scénario extrême : elle advient souvent ; mais ses processus sont complexes et elle suppose une transformation du "sens commun" (MacKenzie 2017). Les récents progrès de l'IA, de la robotique et des systèmes cyber-physiques relancent donc la question : pourrait-on automatiser des unités entières d'activité ? Les cas des entrepôts logistiques d'Amazon, des usines de FANUC ou du port de Rotterdam montrent que cela est parfois possible. Mais les échecs de Tesla ou de Stanley Black & Decker pointent vers les limites économiques et organisationnelles de l'automatisation totale.

Certains prônent ainsi une alliance homme-machine (Hutchinson et al. 2019), d'autres insistent sur des "niveaux d'automatisation" graduels (Parasuraman et al. 2000). Il est proposé de clarifier ces discussions en considérant que toute automatisation est, par essence, tendancielle totale, car elle repose sur une logique de résolution systématique des problèmes. Cependant, cette totalité part toujours d'une situation problématique locale, et sa portée est donc essentiellement limitée.

Cette distinction éclaire la portée potentielle de l'IA, conçue comme une "méta-technologie" automatisant la résolution de problèmes elle-même. La Silicon Valley l'arrivée d'IA agentiques capables de prendre des décisions autonomes dans des environnements ouverts. Trois limites à ce projet sont identifiées, qui sont intrinsèques parce qu'ancrées dans l'épistémologie de la résolution de problème : les conflits entre mandats de décision, le coût exponentiel de la systématisation et la constitution du sens dans les situations problématiques.

Mots-clés : Automatisation ; Fin du travail ; épistémologie du numérique ; Intelligence Artificielle ; résolution de

Structural and Institutional Influencing Factors on Organizations in the Use of Artificial Intelligence

Auteurs :

Masayo Fujimoto — PhD, Professor, Department of Social Studies, Université Doshisha (Kyoto), Japon

Résumé:

Theoretical framework: In order to capture the impact of AI introduction and development on the workplace, this study focuses on social phenomena that occur during the transitional period of new technology introduction, such as its motivation, application, job changes, and challenges. In my research, three patterns of AI are used: complementing "labor shortages", "efficiency" purposes, and "social isomorphism" (Fujimoto 2025). Japan is experiencing a severe labor shortage, and many organizations are actively adopting automation technology as a supplement to their workforce. However, in the use cases of AI, not only labor shortages but also "social isomorphism" are observed, and this study examines the mechanisms by which this occurs. The framework of this analysis uses two of DiMaggio & Powell's three concepts of institutional isomorphism (coercive isomorphism, mimetic isomorphism, and normative isomorphism), one refers to the phenomenon of forced isomorphism by the system, and the other is bandwagon effective mimetic. Since mimetics are not long-term enough to be said to be institutional, these two are called social isomorphism in this study.

Method: This study uses data from our university team from the Japan Group's survey of the OECD's Global Partnership on Artificial Intelligence (GPAI) Future of Work (FoW) survey (we conducted semi-structured interviews with 76 organizations for about 1 hour over a five-year period from 2021). As a case analysis of social homomorphism, we use data from a survey of a total of 6 organizations, including 4 local governments and 1 translation company and 1 anime production company in October ~ December 2022~2024. The relationship between the upper and lower organizations is being examined.

Results: As a result of analyzing these cases, it was found that some local governments were exploring the use of AI for non-inevitable situations and what to use it for as a purpose (local governments are using chatbots using generative AI). Behind this is the anticipatory attitude of taking a stance that is compatible with the government's recommendations, so that it will not be left behind and that the allocation of the budget to its own organization in the next fiscal year will not be disadvantageous. In addition, a reward system for the use of AI has been prepared for counties and micro-enterprises with little information, and the government is actively working to ensure that AI use reaches the end. In addition, in the private sector, when large companies order work from small and medium-sized enterprises, they were required to reduce the order price and deliver results in a short period of time (in the case of the translation industry, machine learning AI has been used even before the ChatGPT boom, and in recent years, generative AI has also been used. In the case of anime production companies, they use image generation AI).

Discussion

There were also examples of organizations using AI due to pressure from the upper echelons, such as using it due to strong recommendations from higher organizations and having to use it to respond to requests from clients.

Therefore, it can be said that the use of AI is not only for the purpose of supplementing the labor force, but also due to structural elements as a passive component of the lower-level organization at the request of the upper management, and an institutional element through the recommendation system.

Mots-clés : Artificial Intelligence, social isomorphism, structural pressure, bandwagon effect

L'Intelligence Artificielle en dermatologie : des usages émergents aux transformations des pratiques professionnelles

Auteurs :

Alexandre Mathieu-Fritz — PU en sociologie, LATTTS, Université Gustave Eiffel, École Nationale des Ponts et Chaussées

Dilara Vanessa Trupia — Docteure en sociologie, LATTTS, Université Gustave Eiffel, École Nationale des Ponts et Chaussées

Résumé :

Cadre théorique : Un nombre grandissant d'applications d'IA sont apparues au sein du monde médical depuis les années 2010, pour soutenir les médecins dans l'élaboration du diagnostic et la prise de décision thérapeutique. L'engouement autour de ces outils est porté par des promesses dont l'ampleur dépasse bien souvent celle des usages : l'intégration des nouveaux dispositifs dans le cadre des pratiques quotidiennes des professionnels de santé, en situation clinique, demeure pour l'heure relativement modeste et, pour une large part encore, expérimentale. S'il existe de nombreux travaux réalisés sur les modalités de régulation associées à la mise en œuvre de l'IA, rares sont les recherches de sciences sociales qui rendent compte précisément de la manière dont, au sein du monde médical, les usages de l'IA se développent in situ, dans différents contextes professionnels. À partir du cas de la dermatologie, nous proposons de rendre compte des divers positionnements des praticiens à l'égard de l'IA, de ses modalités d'appropriation et de sa lente intégration dans les pratiques professionnelles.

Méthode : Le terrain d'enquête est celui de la détection précoce des cancers cutanés par les dermatologues, dont celle des mélanomes qui en constitue le cas le plus sévère. La recherche est réalisée à partir d'une étude qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs menés auprès de dermatologues ($n = 21$) qui utilisent, s'intéressent ou participent au développement de l'IA, ainsi que de concepteurs de dispositifs d'IA dans ce domaine ($n = 4$). Pour se familiariser avec la pratique et les modalités d'élaboration du jugement professionnel dans cette spécialité, des observations ont été menées entre 2021 et 2025 ($n = 15$ journées), lors de réunions entre dermatologues, d'une visite d'un service hospitalier et de rencontres professionnelles organisées par des sociétés savantes autour de l'utilisation de nouvelles technologies en santé.

Résultats & discussions : Les résultats de la recherche seront présentés en trois temps. Nous traitons d'abord des principaux enjeux du développement de l'IA en caractérisant le contexte et les spécificités de la pratique dermatologique. Nous décrivons ensuite la manière dont l'IA s'intègre concrètement dans la pratique quotidienne des dermatologues où elle se heurte à de nombreuses difficultés : globalement, seule une minorité de praticiens semblent en développer des usages en situation clinique, pour faciliter le repérage des lésions cutanées parfois très nombreuses et dans le suivi de leurs évolutions. L'IA intervient également dans des moments d'incertitude pour soutenir une fonction d'aiguillage de l'attention dans le dépistage des cancers cutanés. Dans un troisième temps, l'enjeu est enfin d'appréhender la façon dont cette confrontation de l'IA aux pratiques et aux réflexivités professionnelles peut faire évoluer l'activité des dermatologues, notamment leur « vision professionnelle » que les nouveaux dispositifs viennent équiper.

Mots-clé : Intelligence Artificielle (IA), dermatologie, vision professionnelle, diagnostic, réflexivité clinique.

Conférence plénière — 13h30 | Vendredi 13 mars

L'université face à l'IA : S'adapter, résister ou se réinventer ?

Auteure : Christiane Caneva — PhD, cheffe du service de didactique universitaire et des compétences numériques, Université de Fribourg, Suisse

Session 8 — 14h15 | Vendredi 13 mars

Présidence : Julien Meunier, Ingénieur pédagogique (CAPE, Université de Tours)

L'IA comme partenaire des pratiques professionnelles en éducation inclusive : Une analyse de la qualité des recommandations et du jugement critique des praticiens

Auteurs :

Nicolas Ribeiro — Docteur en Neuropsychologie, CRP-CPO 7273, Université Picardie Jules Verne

Laure Ibernou — PU en Psychologie des Apprentissages, CRP-CPO 7273, INSPE Amiens, Université Picardie Jules Verne

Résumé :

Problématique : L'émergence de l'intelligence artificielle (IA) générative transforme les pratiques professionnelles, notamment dans le secteur de l'éducation (Biagini, 2025). Pour les praticiens de l'éducation inclusive, l'IA offre la promesse d'un accès rapide à des stratégies personnalisées, mais soulève des questions cruciales sur la qualité, la fiabilité et les risques d'hallucination algorithmique (Melo-López et al., 2025). La présente communication interroge la capacité de l'IA à produire des recommandations de meilleure qualité comparativement aux méthodes classiques, et analyse comment les professionnels évaluent et s'approprient ces nouveaux outils.

Méthode : Une recherche expérimentale a été menée auprès de futurs professionnels et enseignants en poste via deux études successives (N=16 puis N=33). Les participants devaient générer des recommandations pour divers cas cliniques d'inclusion (ex. TDAH, maladie chronique) en utilisant soit un chatbot IA configuré comme conseiller, soit une recherche web traditionnelle. Leurs productions ont ensuite été évaluées à l'aveugle par les pairs sur trois critères : la Pertinence, la Faisabilité et l'Inclusivité. L'acceptation technologique (modèle TAM) et les attitudes pro-inclusion (échelle EAI-EI) ont également été mesurées. L'étude 2 intégrait des « recommandations empoisonnées » (plausibles linguistiquement mais pédagogiquement infondées ou ségrégationnistes) afin de tester l'esprit critique des praticiens.

Résultats : Les évaluations en aveugle démontrent que les recommandations générées par l'IA sont jugées significativement supérieures à celles issues du web sur les dimensions de pertinence et d'inclusivité ($p < .001$). En revanche, aucune différence n'est observée pour la faisabilité logistique en classe. L'apport majeur est la démonstration de la forte vigilance des praticiens : ils ont systématiquement détecté et pénalisé sévèrement les items empoisonnés (taille d'effet forte, $r > .70$). Les analyses de régression révèlent que la capacité à rejeter ces fausses recommandations est significativement prédite par l'expertise du domaine (attitudes pro-inclusion EAI-EI, $\beta = .48$), et non par l'enthousiasme technologique (TAM).

Discussion : Ces résultats éclairent la transformation en cours dans les métiers de l'éducation. L'IA ne se

substitue pas au jugement professionnel mais s'y intègre comme un outil d'augmentation cognitive soustrayant la charge de recherche documentaire. La transition réside moins dans l'adoption passive de la technologie que dans le développement d'une compétence stricte d'évaluation. L'expertise clinique et inclusive s'affirme comme le principal rempart contre les limites algorithmiques. En conclusion, l'intégration de l'IA améliore la qualité des pratiques inclusives, à la condition primordiale de maintenir l'expertise humaine pour filtrer et contextualiser les propositions générées.

Mots-clés : Intelligence Artificielle ; Éducation Inclusive ; Pratiques Professionnelles ; Esprit Critique ; Acceptation de la Technologie.

Bibliographie :

Biagini, G. (2025). Towards an AI-literate future: A systematic literature review exploring education, ethics, and applications. *International Journal of Artificial Intelligence in Education*, 1–51.

Melo-López, V. A., Basantes-Andrade, A., Gudiño-Mejía, C. B., & Hernández-Martínez, E. (2025). The impact of artificial intelligence on inclusive education: A systematic review. *Education Sciences*, 15(5), 539.

Session 8 — 14h15 | Vendredi 13 mars

Les usages de l'IAG chez les enseignants du secondaire : quand l'intégration d'un outil questionne la professionnalité

Auteur :

Clément-Baptiste Pauchet — Doctorant en sociologie, CITERES, Université de Tours

Résumé :

Ma réflexion se situe au croisement de la sociologie du travail enseignant (Lantheaume et Hérou, 2008) et du numérique (Benedetto-Meyer et Boboc, 2021). Mon étude questionne l'intégration de l'intelligence artificielle générative (IAG) dans le travail des enseignant.es, en insistant sur la variabilité des pratiques selon la discipline (Deauvieux, 2007), le statut et les trajectoires (extra)professionnelles. Je m'intéresse aussi aux discours sur l'IAG pour saisir en quoi la manière dont les enseignant.es caractérisent leur « vrai boulot » (Bidet, 2010) détermine leurs usages de l'outil. L'analyse de la configuration sociotechnique (Mathieu-Fritz et Gaglio, 2018) et des « promesses sociotechniques » (Arena, Gaglio et Vayre, 2024) invite à replacer l'IAG dans des questionnements liés aux compétences professionnelles et aux transformations du travail et du métier.

Cette communication, qui s'inscrit dans l'axe « Transformations du travail et des organisations à l'ère de l'IA », s'appuiera sur une enquête réalisée dans un lycée général et technologique de l'Académie Orléans-Tours entre janvier et juin 2025. Les données récoltées sont d'abord issues d'observations réalisées en classe et dans la salle des professeur.es. A cela s'ajoutent des entretiens semi-directifs avec une trentaine d'enseignant.es aux caractéristiques socio-démographiques et aux disciplines diverses. Enfin, les enseignant.es rencontré.es ont renseigné des cahiers-temps sur une période de sept jours consécutifs afin de quantifier leurs usages du numérique de façon plus globale. L'ensemble des matériaux recueillis permet de saisir la place de l'IAG dans les pratiques et les justifications mobilisées par les professionnel.les qui y ont recours ou non.

Dans un premier temps, j'étudie les usages de l'IAG dans les tâches pédagogiques (préparation de cours, évaluation, correction de copies) et administratives (rédaction des synthèses de bulletins de notes). La mise en évidence de la diversité des pratiques en fonction des tâches et des disciplines permet d'insister sur les « bricolages » (Barrère, 2014) développés par les professionnel.les. J'aborde aussi les usages plus ou moins clandestins et la diffusion des pratiques entre pairs. Dans un second temps, je montre comment l'IAG questionne ce que les enseignant.es considèrent comme leur « vrai boulot ». Celles.eux-ci justifient par exemple leurs usages par une meilleure qualité de correction ou un gain de temps, ce dernier pouvant être réinvesti dans les tâches jugées plus centrales. A l'inverse, les enseignant.es qui n'utilisent pas l'IAG mettent en avant une professionnalité (notamment dans la conception des cours) et l'importance de ne pas déshumaniser le travail (dans l'évaluation des élèves par exemple).

Finalement, les enseignant.es ont la tâche d'encadrer et d'accompagner les usages de l'IAG des jeunes générations et « peuvent » eux-mêmes intégrer l'outil dans leur travail, notamment pour s'adapter aux pratiques des élèves (MENESR, 2025). En portant une attention particulière tant aux pratiques qu'aux discours sur les pratiques, cette communication

montre la nécessité de prendre en compte la professionnalité des acteur.ices pour comprendre les reconfigurations du rôle des enseignant.es et de l'Ecole, et ainsi dépasser une vision technodéterministe de l'IAG.

Mots-clés : travail enseignant, intelligence artificielle générative (IAG), usages semi-clandestins, vrai boulot, professionnalité

Bibliographie

Arena, L., Gaglio, G., Vayre, J.-S. (2024), « Imbrication et « professionnalisation » des promesses sociotechniques:Le cas de l'IA en radiologie », in Réseaux, La Découverte, Vol. 248, n° 6, pp. 33-72.

Barrère, A. (2014), « 33 Travail scolaire, travail enseignant ». In : Traité des sciences et des pratiques de l'éducation, Dunod, pp. 395-406.

Benedetto-Meyer, M., Boboc, A. (2021), Sociologie du numérique au travail, Armand Colin, Paris, France (Hors collection), 224 p.

Bidet, A. (2010), « Qu'est-ce que le vrai boulot ? Le cas d'un groupe de techniciens », in Sociétés contemporaines, Presses de Sciences Po, Vol. 78, n° 2, pp. 115-135.

Deauvieu, J. (2007), « Observer et comprendre les pratiques enseignantes », in Sociologie du travail, Association pour le développement de la sociologie du travail, Vol. 49, n° 1, pp. 100-118.

Lantheaume, F., Hérou, C. (2008), La souffrance des enseignants. Une sociologie pragmatique du travail enseignant, Presses Universitaires de France.

Mathieu-Fritz, A., Gaglio, G. (2018), « À la recherche des configurations sociotechniques de la télémédecine:Revue de littérature des travaux de sciences sociales », in Réseaux, La Découverte, Vol. 207, n° 1, pp. 27-63.

MENESR (2025), « Cadre d'usage de l'IA en éducation », Ministère de l'Éducation nationale.

Les IA génératives, de la formation universitaire aux pratiques professionnelles : une conception située, relationnelle et critique de la cocréation humain IA dans le domaine de l'information-communication

Auteurs :

Nicolas Brard — MCF en sciences de l'information et de la communication, PRIM, Université de Tours

Maryse Rizza — MCF en sciences de l'information et de la communication, PRIM, Université de Tours

Résumé :

L'arrivée des IA génératives (IAG) reconfigure en profondeur les métiers et formations en information-communication, en particulier dans la production de contenus textuels, graphiques ou audiovisuels. Après une transition numérique demandant une technicisation des compétences et modifiant les organisations communicationnelles (Bernhard & Russmann, 2023 ; Bessières, 2019), les IAG introduisent une rupture nouvelle marquée par leur accessibilité et leur diffusion massive (Henke, 2025). Cette mutation soulève plusieurs interrogations : les attentes envers les professionnels de la communication évoluent-elles du fait de cette démocratisation ? Leur légitimité, déjà discutée (Bessières, 2017 ; Ivanov, 2016), pourrait-elle être encore fragilisée ? Dans le secteur public, la diversité des cultures professionnelles (Babou & Marec, 2008) rend d'autant plus prégnant le risque d'un contournement de ces acteurs de la communication au profit de pratiques autonomes rendues possibles par l'IA.

Une enquête reposant sur des entretiens et un questionnaire a été menée fin 2025 auprès de professionnels de la communication dans l'enseignement supérieur et la recherche, à différents niveaux hiérarchiques. Les données obtenues ont été analysées au prisme de trois thématiques principales : les usages, les résistances et les compétences. Les résultats montrent un usage encore instable des IAG et des préoccupations déontologiques importantes. Enfin, ils soulignent des confrontations entre usages de l'IA et compétences attendus chez les communicants, qui pourraient faire écho aux travaux passés autour des changements organisationnels liés à la communication publique numérique (Bessières, 2019). Les enseignements tirés du terrain de l'ESR pourraient ainsi faire l'objet d'une transférabilité prudente à d'autres organisations publiques confrontées à des injonctions similaires, notamment liées au New Public Management (Bezes & Musselin, 2015), et constituer le terreau d'une nouvelle enquête auprès des jeunes diplômés en information-communication.

Ces observations invitent à repenser les dispositifs de formation : comment intégrer l'IA générative tout en préservant l'esprit critique ? L'approche par la littérature scientifique (Petit, 2022 ; David & Romero, 2022) suggère d'aborder les IAG comme des écosystèmes informationnels où l'étudiant devient co créateur (Bovill et al., 2016) plutôt qu'utilisateur passif. Mobiliser l'écosophie (Guattari, 1972) et la notion d'« opérateurs de subjectivation » (Deleuze & Guattari, 1972) permet d'examiner comment ces outils transforment les postures d'apprentissage, entre dépendance et émancipation. Former des étudiants co créateurs implique alors une focale par de l'« écologie de l'attention » (Citton, 2014) : apprendre à choisir quand et comment recourir à l'IA, favoriser des temps réflexifs et concevoir des évaluations qui privilégient l'engagement intellectuel plutôt que la stricte productivité.

En croisant terrain professionnel et analyse de la formation, cette recherche ambitionne de dépasser la polarisation fascination/rejet des IAG pour ouvrir la voie à une pédagogie communicationnelle ouverte et critique (Massou, 2022).

Mots-clés : Information-communication — IAG — métiers — formations — compétences

Bibliographie :

Babou, I., & Marec, J. L. (2008). Les pratiques de communication professionnelle dans les institutions scientifiques : Processus d'autonomisation. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 21(1), 115-142. <https://doi.org/10.3917/rac.003.0115>

Bernhard, J., & Russmann, U. (2023). Digitalization in public relations—Changing competences : A longitudinal analysis of skills required in PR job ads. *Public Relations Review*, 49(1), 102283. <https://doi.org/10.1016/j.pubrev.2022.102283>

Bessières, D. (2017). Les régulations professionnelles déontologiques de communication publique : Des valeurs et des normes de professionnalisation vecteurs de reconnaissance. *Communication & professionnalisation*. <https://shs.hal.science/halshs-01670640>

Bessières, D. (2019). Le management de la communication publique numérique : Des usages contrôlés. *Communication & management*, 16(2), 19-30. <https://doi.org/10.3917/comma.162.0019>

Bezes, P., & Musselin, C. (2015). Le New Public Management. In L. Boussaguet, S. Jacquot, & P. Ravinet (Eds.), *Une 'French Touch' dans l'analyse des politiques publiques ?* (pp. 128–151). Presses de Sciences Po. <https://sciencespo.hal.science/hal-01520666>

Citton, Y. (2014). *Pour une écologie de l'attention*. Paris : Éditions du Seuil.

Dayle, D., Romero, M., & De Smet, C. (2022). Développement d'une échelle de co-créativité en contexte d'apprentissage collaboratif en pédagogie universitaire. *Evaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, 85-109. <https://doi.org/10.48782/e-jiref-8-1-85>

Deleuze, G., & Guattari, F. (1972). *L'Anti-Œdipe : Capitalisme et schizophrénie*, vol. 1. Paris : Éditions de Minuit.

Guattari, F. (1972). *Les trois écologies*. Paris : Éditions Galilée.

Henke, J. (2025). The new normal : The increasing adoption of generative AI in university communication. *Journal of Science Communication*, 24(2), A07. <https://doi.org/10.22323/2.24020207>

Ivanov, I. (2016). Que font les communicants pour sauver leur métier ? Étude de cas d'un service de communication en mal de reconnaissance. *Revue Communication & professionnalisation*, 4, Article 4. <https://doi.org/10.14428/rcompro.vi4.763>

Massou, L. (2022). « Mutualisation des ressources pédagogiques numériques pour l'hybridation : vers l'éducation ouverte ? », *Distances et médiations des savoirs [En ligne]*, 38 | 2022, mis en ligne le 09 juin 2022, consulté le 25 novembre 2025. URL : <http://journals.openedition.org/dms/7997> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dms.7997>

Petit, L. (2022). La rencontre de l'intelligence artificielle (IA) et de l'esprit critique (EC) : nouveaux enjeux ? nouvelle formation ? *Communication, technologies et développement*, 12. <http://journals.openedition.org/ctd/8256> <https://doi.org/10.4000/ctd.8256>

Session 9 — 14h15 | Vendredi 13 mars

Présidence : Nathalie Lévy, PU en Sciences économiques (IRJI, Université de Tours)

Comment la transparence issue des exigences d'intégrité scientifique peut-elle aider à reconstruire une relation de confiance enseignants-étudiants quand ces derniers utilisent l'IA pour leur mémoire ?

Auteurs :

Fabienne Garcia — MCF en Sciences de gestion, VALLOREM, Université de Tours

Mickael David — MCF en Sciences de gestion, VALLOREM, Université de Tours

Laurent Chevalier 4 MCF en Sciences de gestion, VALLOREM, Université de Tours

Résumé :

Cadre théorique : Dans l'enseignement supérieur, les étudiants utilisent largement l'intelligence artificielle (IA), en particulier sous forme de shadow IA (Silic et al., 2025) et pratiquent ainsi une forme d'opportunisme technologique. Les premières études et réactions face à cet usage de l'IA par les étudiants soulignent une rupture de confiance dans la relation étudiants-enseignants (Bozkurt et al., 2023). Dans cette communication, nous postulons que l'intégrité scientifique est étroitement liée à un environnement de confiance et qu'elle requiert la transparence (Coutellec, 2019 ; Elabidi et Bencherqui, 2024). Or, les recherches en management montrent que la relation entre transparence dans le partage de l'information et confiance sont multidirectionnelles et viennent s'auto-entretenir dans une spirale négative ou positive (Zand, 1972). De plus, la confiance peut prendre trois formes en interaction : inter-personnelle ; organisationnelle et institutionnelle (Zucker, 1986 ; Simon, 2007 ; Maurel et Chebbi, 2012). L'objectif de cette recherche est donc de s'interroger sur le rôle et les modalités de l'amélioration de la transparence des sources et des données dans le mémoire dans la restauration de la confiance entre enseignant et étudiants, en mobilisant ces trois formes de confiance.

Méthode : Nous avons recours à la méthode de Design Science appliquée au management des systèmes d'information (Hevner et al., 2004) qui permet de structurer cette recherche-action. Cette méthode s'appuie sur la conception d'un artefact, en l'occurrence un guide de bonnes pratiques d'usage de l'IA pour la rédaction du mémoire justifiant et encadrant chacun des usages à l'aune des principes d'intégrité scientifique : transparence et accès aux sources d'information, données authentiques, propos personnel, maîtrise de la chaîne argumentative (David et al. 2025). Puis, l'évaluation de ce guide en contexte est réalisée. La phase d'évaluation en cours repose sur une analyse systématique des preuves d'IA dans les mémoires de master de l'IAE (101 mémoires analysés) après avoir communiqué sur cet artefact auprès des étudiants (questionnaire) et réalisé des entretiens qualitatifs avec les enseignants tuteurs pour commenter ces résultats.

Résultats : Les premiers résultats montrent que le niveau de transparence adopté par les étudiants dans l'usage de l'IA pour leur mémoire est très variable. Nous avons aussi observé que le niveau de transparence du guide lui-même, quant aux conséquences du non-respect des consignes, n'est pas suffisant. Ainsi, la confiance institutionnelle reposant sur les principes de l'intégrité scientifique est malmenée par l'IA entraînant une zone grise difficilement cartographiable. Cependant, le guide

proposé accompagne le comportement des étudiant, même si certaines contraintes ne sont pas respectées, et peut servir de support aux discussions étudiant-enseignant.

Discussion : Ainsi, l'adoption généralisée de cet artefact au niveau organisationnel permet d'esquisser un premier pas vers la transparence : l'IA n'est plus une shadow IA mais une technologie reconnue par l'organisation qui se réfère à des normes d'intégrité scientifique pour améliorer la transparence de son usage (confiance institutionnelle). La reconstruction de la confiance interpersonnelle étudiant-enseignant, élément indispensable à l'apprentissage, est cependant un processus long fondé sur les différentes formes de confiance. Il paraît ainsi nécessaire d'engager une réflexion collective des enseignants, au-delà du groupe de travail, sur les usages possibles et utiles de l'IA car une homogénéisation de leurs positions semble indispensable à la mise en œuvre de la confiance organisationnelle.

Mots-clés : Éducation, usage de l'IA, confiance, transparence, intégrité scientifique

Bibliographie

Bozkurt, A., Xiao, J., Lambert, S., Pazurek, A., Crompton, H., Farrow, R., Bond, M., Nerantzi, C., Honeychurch, S., Bali, M., Mir, K., Stewart, B., Costello, E., Mason, J., Stracke, C. M., Koutropoulos, A., Toquero, C. M., Singh, L., Tlili, A., ... Jandrić, P. (2023). Speculative Futures on ChatGPT and Generative Artificial Intelligence (AI): A Collective Reflection from the Educational Landscape. *Asian Journal of Distance Education*, 18(1), 60128.

Coutellec, L. (2019). Penser l'indissociabilité de l'éthique de la recherche, de l'intégrité scientifique et de la responsabilité sociale des sciences : clarification conceptuelle, propositions épistémologiques. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 132(2), 381-398. <https://doi.org/10.3917/rac.043.0381>

David, M., Garcia, F., & Chevalier, L. (2025). Proposition d'un guide pour un usage responsable de l'IAG dans les rendus académiques des étudiants. 30e Conférence de l'Association Information et Management, Lyon.

Elabidi, H., & Bencherqui, D. B. (2024). Intégrité scientifique : Entre perception et menaces. Le cas de la recherche en sciences de gestion. *Question(s) de management*, 49(2), 31-44. <https://doi.org/10.3917/qdm.229.0031>

Hevner, A. R., March, S. T., Park, J., & Sudha, R. (2004). Design Science in Information Systems Research. *MIS Quarterly*, 28(1), 75105.

Maurel, D., & Chebbi, A. (2012). La perception de la confiance informationnelle. *Communication et organisation. Revue scientifique francophone en Communication organisationnelle*, 42, Article 42. <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.3864>

Silic, M., Silic, D., & Kind-Trüller, K. (2025). From Shadow It to Shadow AI—Threats, Risks and Opportunities for Organizations. *Strategic Change*, 116. <https://doi.org/10.1002/jsc.2682>

Simon, É. (2007). La confiance dans tous ses états. *Revue française de gestion*, 175(6), 83-94. <https://doi.org/10.3166/rfg.175.83-94>

Zand, D. E. (1972). Trust and Managerial Problem Solving. *Administrative Science Quarterly*, 17(2), 229. <https://doi.org/10.2307/2393957>

Zucker, L. G. (1986). Production of trust: Institutional sources of economic structure, 1840–1920. *Research in Organizational Behavior*, 8, 53111.

Conception, scénarisation et usages d'un interlocuteur virtuel par l'IA générative pour l'enseignement de l'entrepreneuriat

Auteurs :

Christophe Leyronas — Docteur, Pr. en Sciences de gestion, Toulouse Business School

Stéphanie Loup — MCF en Sciences de gestion, Laboratoire de Gestion et des Transitions Organisationnelles, Université de Toulouse

Olivier Catteau — MCF en Informatique, IRIT, Université de Toulouse, CNRS

Cédric Teyssié — MCF en Informatique, IRIT, Université de Toulouse, CNRS

Résumé :

Problématique : Le développement récent de l'intelligence artificielle générative (IAG) ouvre de nouvelles perspectives pour les pédagogies actives en enseignement supérieur. Si de nombreux travaux soulignent son potentiel pour personnaliser l'apprentissage ou soutenir le raisonnement critique (Holmes et al., 2019 ; Ouyang & Jiao, 2021 ; Ray & Sikdar, 2023), peu de recherches examinent concrètement les conditions de conception d'agents conversationnels pédagogiquement alignés avec des référentiels de compétences en entrepreneuriat. Or, l'éducation entrepreneuriale repose précisément sur des situations complexes, ambiguës et contextualisées, difficiles à reproduire dans des formats pédagogiques classiques.

Les cas pédagogiques traditionnels, bien que structurants (Garvin, 2003), demeurent majoritairement statiques et narratifs. Ils peinent à restituer la dynamique processuelle de l'entrepreneuriat décrite par Gartner (1988), Sarasvathy (2001) ou Welter (2011). Des travaux antérieurs ont déjà exploré l'usage de tuteurs intelligents ou d'agents conversationnels en éducation (Graesser et al., 2005 ; Winkler & Söllner, 2018), montrant que leur efficacité dépend fortement de la qualité de leur scénarisation et de leur alignement pédagogique. Toutefois, ces recherches concernent principalement des domaines structurés (sciences, médecine, langues) et beaucoup plus rarement l'accompagnement entrepreneurial, où les compétences mobilisées sont à la fois analytiques, relationnelles et réflexives.

Cette communication s'inscrit dans cette lacune et pose la question suivante : Comment concevoir et scénariser un interlocuteur virtuel fondé sur l'IAG capable d'incarner un entrepreneur crédible ?

Cadre conceptuel : Nous proposons un cadre conceptuel articulé autour de trois dimensions complémentaires. Premièrement, une modélisation multidimensionnelle du persona entrepreneurial intégrant capital humain, motivations, biais cognitifs, ressources et contexte écosystémique permet de rendre l'entrepreneur incarné, crédible et contextualisé, de structurer les variables clés du processus entrepreneurial : ressources, intentions, réseau, expérience, environnement, etc. et de modéliser des comportements réalistes, essentiels pour un cas pédagogique ou un interlocuteur virtuel. Deuxièmement, une approche systémique articulant entrepreneur, organisation et environnement afin de restituer la complexité des interactions décisionnelles (Gartner, 1985 ; Bygrave, 2004). Troisièmement, un référentiel explicite de compétences d'accompagnement entrepreneurial mêlant hard skills et soft skills (diagnostic, questionnement, écoute active, empathie, contextualisation, posture impartiale, etc.), permettant un alignement constructif entre objectifs pédagogiques, scénarios et évaluation (Biggs, 1996 ; Biggs & Tang, 2011 ; Lackéus, 2015).

Le référentiel de compétences ne sert pas uniquement de cadre conceptuel : il structure le protocole pédagogique, guide la conception des dialogues et garantit que l'interlocuteur virtuel soutient le développement des compétences entrepreneuriales

visées.

Cette approche croisant compétences (objectif pédagogique), persona (statique) et système de gestion (interactions et dynamique) permet une scénarisation IA non pas simplement conçue comme une simple succession d'échanges mais comme un véritable dispositif aligné, où le design des questions, les dilemmes proposés, la posture de l'agent et les options d'exploration sont directement dérivées du référentiel de compétences entrepreneuriales.

Méthode : Empiriquement, nous analysons un dispositif pédagogique développé dans le cadre d'une Situation d'Apprentissage et d'Évaluation (BUT GEA) mobilisant l'outil TIPS (Technologie Interactive pour Pratiques de Scénarios). L'étudiant adopte une posture d'accompagnateur face à « Pierre », dirigeant virtuel d'une PME confrontée à une transition numérique. L'originalité du dispositif repose sur la traçabilité intégrale des interactions conversationnelles.

La recherche repose sur une comparaison en deux phases. La première session mobilise un persona construit de manière relativement simple, centré sur des caractéristiques descriptives. Cette phase exploratoire a permis d'identifier les limites d'un modèle insuffisamment structuré : interactions superficielles, faible activation des dilemmes, mobilisation partielle des compétences visées. La seconde session introduit une modélisation enrichie, multiniveaux et séquentielle, intégrant explicitement des situations d'activation des compétences et des tensions systémiques (dilemmes financiers, conflits d'associés, arbitrages stratégiques).

L'analyse croise trois sources de données : (1) les traces conversationnelles (longueur, profondeur, types d'actes de langage), (2) la perception étudiante (crédibilité, engagement), (3) le degré d'activation effective des compétences au regard du référentiel. Les premiers résultats indiquent que l'enrichissement systémique du persona augmente significativement la densité dialogique, la qualité du questionnement et la mobilisation explicite des compétences d'analyse et de contextualisation. La première phase apparaît ainsi non comme une simple étape préparatoire, mais comme un révélateur méthodologique : elle met en évidence que la performance pédagogique d'un agent conversationnel dépend moins de la puissance technologique que de la qualité de sa conception scénarisée.

Commentaires et enseignements : Ces résultats contribuent à apporter des éléments de réponses à notre problématique à trois niveaux. Premièrement, ils proposent une opérationnalisation concrète de l'alignement constructif appliqué à l'IAG en entrepreneuriat. Deuxièmement, ils montrent que la crédibilité d'un agent ne repose pas uniquement sur la cohérence narrative mais sur l'intégration explicite de dilemmes activant des compétences ciblées. Troisièmement, ils ouvrent une réflexion sur le rôle de l'IAG dans l'évaluation formative : si TIPS peut produire des traces exploitables et des feedbacks automatisés, la validation des compétences demeure fondamentalement humaine.

En conclusion, l'intégration d'un interlocuteur virtuel fondé sur l'IAG ne constitue pas une simple innovation technologique, mais un problème de design pédagogique exigeant une articulation rigoureuse entre modélisation du persona, approche systémique et référentiel de compétences. La contribution principale de cette recherche réside dans la formalisation de ces conditions de conception, transférables à d'autres contextes d'apprentissage expérientiel.

Mots-clés : Intelligence artificielle générative ; Éducation entrepreneuriale ; Agent conversationnel pédagogique ; Design pédagogique ; Référentiel des compétences d'accompagnement entrepreneurial

Remerciements : Les auteurs remercient l'université numérique thématique AUNEGE pour le soutien apporté à l'initiative TIPS.

Bibliographie :

- Biggs, J. (1996). Enhancing teaching through constructive alignment. *Higher education*, 32(3), 347-364.
- De Miribel, J., & Sido, X. (2021). Éduquer, former à entreprendre: des pistes pour la recherche. *Savoirs*, 57(3), 7-15.
- Biggs, J., & Tang, C. (2011). Train-the-trainers: Implementing outcomes-based teaching and learning in Malaysian higher education. *Malaysian Journal of Learning and Instruction*, 8, 1-19.
- Bygrave, W. D. (2004). The entrepreneurial process. *The portable MBA in entrepreneurship*, 2, 1-26.
- Gartner, W. B. (1988). "Who is an entrepreneur?" is the wrong question. *American journal of small business*, 12(4), 11-32.
- Gartner, W. B. (1985). A conceptual framework for describing the phenomenon of new venture creation. *Academy of management review*, 10(4), 696-706.
- Garvin, M. R., & Ramsier, R. D. (2003). Experiential learning at the university level: A US case study. *Education+ Training*, 45(5), 280-285.
- Graesser, A. C., Chipman, P., Haynes, B. C., & Olney, A. (2005). AutoTutor: An intelligent tutoring system with mixed-initiative dialogue. *IEEE Transactions on Education*, 48(4), 612-618.
- Holmes, W., Bialik, M., & Fadel, C. (2019). *Artificial Intelligence in Education: Promises and Implications for Teaching and Learning*. Center for Curriculum Redesign.
- Lackéus, M. (2015). *Entrepreneurship in education: What, why, when, how*. OECD Publishing.
- Ouyang, F., & Jiao, P. (2021). Artificial intelligence in education: The three paradigms. *Computers and Education: Artificial Intelligence*, 2, Article 100020.
- Ray, S., & Sikdar, D. P. (2023). Artificial intelligence in education: Navigating the nexus of innovation and ethics for future learning landscapes. *International Journal of Research—Granthaalayah*, 11(12), 163-174.
- Sarasvathy, S. D. (2001). Causation and effectuation: Toward a theoretical shift from economic inevitability to entrepreneurial contingency. *Academy of Management Review*, 26(2), 243–263.
- Welter, F. (2011). Contextualizing entrepreneurship — Conceptual challenges and ways forward. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 35(1), 165–184.
- Winkler, R., & Söllner, M. (2018, July). Unleashing the potential of chatbots in education: A state-of-the-art analysis. In *Academy of management proceedings* (Vol. 2018, No. 1, p. 15903). Briarcliff Manor, NY 10510: Academy of Management.

Sobriété numérique et IA : un commun pédagogique pour accompagner les enseignants

Auteurs :

Anne Pédron-Moinard, Pauline Mélédo, Annabelle Anquez — Association Latitudes

Résumé :

Depuis 2017, Latitudes accompagne les établissements d'enseignement supérieur dans l'intégration du numérique responsable et engagé dans leurs formations. Alors que les ressources pédagogiques sur le numérique responsable foisonnent (fresques, MOOCs, référentiels, rapports), le "dernier kilomètre" en classe reste difficile pour relier ces apports théoriques aux enjeux pédagogiques d'engagement et de compétences des étudiants.

Pour répondre à ce besoin, nous avons conçu un parcours qui didactise des ressources existantes, pour aider les enseignants et enseignantes à penser leurs enseignements en lien avec la sobriété numérique. Notre intention était de valoriser des savoirs déjà documentés, en les traduisant en formats pédagogiques immédiatement utilisables et adaptables. Ce parcours emprunte un chemin qui vise à susciter l'engagement des étudiants dans le sujet pour mieux appréhender sa complexité et passer ensuite à l'action. Il commence par travailler sur les représentations et systèmes de croyance, dans une approche socio-anthropologique avant de proposer une analyse systémique du numérique dans tous ses impacts pour enfin, imaginer et expérimenter des leviers d'action pour des pratiques plus sobres. Ces 3 modules sont constitués de séquences, qui mettent en oeuvre sur des situations d'apprentissage actives, permettant la collaboration, le questionnement et l'analyse.

Pour favoriser l'appropriation par toutes les disciplines, le parcours se décline en trois entrées complémentaires - Tech/Low Tech, Data, Humanités numériques. Ces trois déclinaisons facilitent l'intégration du numérique soutenable dans des filières variées, des sciences de l'ingénieur aux sciences humaines.

L'ensemble a été structuré dans une base de données en accès libre. Au premier trimestre 2026, les enseignants/enseignantes auront accès à une plateforme développée en interne qui leur permettra de naviguer, sélectionner et ajuster facilement les propositions pédagogiques selon leurs objectifs de cours, leurs publics et leurs contraintes horaires.

Notre démarche s'inscrit dans la logique des communs pédagogiques : mutualiser, outiller et diffuser des ressources pensées pour être appropriées, transformées et réutilisées. En proposant des formats prêts à l'emploi, nous souhaitons soutenir les équipes pédagogiques dans la mise en oeuvre des enseignements TEDS et, plus largement, contribuer à l'acculturation des étudiants et étudiantes aux enjeux d'un numérique soutenable.

16h00 — Table ronde de clôture

Animée par **Jim Gabaret**, Docteur en philosophie et épistémologie, Chercheur associé, ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Intervenants :

Jean-Gabriel Ganascia —


PU émérite en informatique, Sorbonne Université, membre senior de l'Institut Universitaire de France, Président honoraire du comité d'éthique du CNRS (COMETS)

David Cormand — Député

européen, spécialiste des enjeux de régulation du numérique et de l'IA

Yann Philippe —

Photographe et designer professionnel, directeur de Flowim Studio, Tours — enseignant à GOBELINS Paris et IUT de Tours

 **Christiane Caneva** — PhD, cheffe du service de didactique universitaire et des compétences numériques, Université de Fribourg (Suisse)

 **Fin du colloque | 17h45**

Informations pratiques

Lieu

IUT de Tours
29 rue du Pont-Volant
37082 Tours Cedex 2
Amphithéâtre Berger — Bât. D

Dates

12 et 13 mars 2026

Organisateurs

IRJI François Rabelais
LIFAT
CAPE — Université de Tours

Contact

transia@sciencesconf.org

Inscription obligatoire

<https://transia.sciencesconf.org>

Avec le soutien de l'Université Franco-Italienne et du consortium européen Neolaïa

Notices biographiques des auteurs (A–B)

Par ordre alphabétique de patronyme

Anquez, Annabelle

Association Latitudes

Latitudes conçoit et déploie des expériences pédagogiques autour de l'éducation à l'esprit critique sur le numérique, l'IA et leurs impacts sociaux, environnementaux et démocratiques. Nous intervenons de la jeunesse à la formation continue, avec un focus fort sur l'enseignement supérieur : cours et programmes (Open Data University), jeux pédagogiques (Bataille de la Tech), et outils pour accompagner les enseignants/enseignantes en matière de sobriété numérique. 29.000 personnes ont été touchées par nos actions en 2025 et 700 bénévoles ont été actifs et actives.

Antoine, Jean-Yves

Professeur des universités en informatique, LIFAT, Université de Tours

Jean-Yves Antoine mène des recherches et des enseignements universitaires depuis 35 ans. Après avoir mené des travaux scientifiques pluridisciplinaires relevant du Traitement Automatique des Langues Naturelles (TALN), de l'Interaction Homme-Machine et de la linguistique de corpus, il a décidé en 2026 d'arrêter ses recherches en TALN pour des raisons déontologiques et éthiques liées à la prédominance des grands modèles de langage fermés et non explicables au sein de sa communauté. Il mène une réflexion en éthique appliquée depuis désormais 10 ans, s'interrogeant sur l'impact des technologies au-delà du respect des principes déontologiques établis dans la communauté IA.

Benedetto Greco, Nicola

Lecteur de langue italienne, Département d'italien, Université de Tours

Nicola Benedetto Greco est lecteur de langue italienne à l'Université de Tours depuis septembre 2024. Titulaire d'une licence en Lettres classiques obtenue à l'Università degli Studi di Palermo, avec une expérience Erasmus à Lyon 3, il a acquis une solide formation en littérature grecque et latine, ainsi qu'en littérature italienne. Il est également titulaire d'un double master international en études italiennes, histoire de l'art et philologie moderne, obtenu avec mention pour un mémoire sur les récits d'Antonio Delfini, délivré conjointement par l'Université de Tours et l'Università degli Studi di Perugia.

Besnard, Quentin

Doctorant en informatique, LIFAT, Université de Tours

Doctorant en informatique, spécialisé en intelligence artificielle, travaillant sur l'apprentissage continu appliqué à la prévision de séries temporelles dans le domaine des sciences environnementales.

Brard, Nicolas

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, PRIM, Université de Tours

Nicolas Brard est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'IUT de Tours et dans l'équipe PRIM — Pratiques et ressources de l'information et des médiations. Ses recherches portent sur l'engagement public des chercheurs, la communication des organisations scientifiques et la médiation scientifique sur les médias en ligne et les réseaux socio-numériques.

Briend, Frédéric

Imaging, Brain & Neuropsychiatry, INSERM, Université de Tours

Frédéric Briend est maître de conférences en neurosciences cognitives à l'Université de Tours et membre du laboratoire iBrain (Imaging Brain & Neuropsychiatry, U1253 INSERM). Ses principaux domaines de recherche portent sur l'imagerie cérébrale, la schizophrénie et les troubles du spectre de l'autisme. Membre de l'Atcopol de Tours et de Scientifiques en rébellion, il est également engagé sur des questions liées aux urgences écologiques et sociales.

Notices biographiques des auteurs (C–D)

Par ordre alphabétique de patronyme (suite)

Caneva, Christiane

PhD, cheffe du service de didactique universitaire et des compétences numériques, Université de Fribourg (Suisse)

Christiane Caneva est docteure en sciences de l'éducation (Université de Montréal et Université de Genève) et cheffe du service de didactique universitaire et des compétences numériques à l'Université de Fribourg. Spécialiste de l'éducation numérique et de l'intelligence artificielle, ses travaux portent sur l'intégration de l'IA dans les systèmes de formation, le développement des compétences numériques et l'innovation pédagogique dans l'enseignement supérieur. Elle intervient régulièrement comme experte auprès d'institutions nationales et internationales, dont la Commission européenne.

Cappelier, Fanny

Doctorante en droit public, IRJI, Université de Tours

Doctorante en droit public et chargée d'enseignement en droit constitutionnel à l'Université de Tours. Sa thèse, dirigée par le Professeur Emmanuel Aubin, s'intitule : Le service public transformé. Ses travaux de recherche portent sur la transformation des services publics sous différents regards (dématérialisation, contractualisation, privatisation, managérialisation, etc.).

Caré, Rosella

Associate Professor of Banking & Finance, University Magna Graecia of Catanzaro (Italie)

(pas de bio disponible)

Catteau, Olivier

Maître de conférences en informatique, IRIT, Université de Toulouse, CNRS

Olivier Catteau est maître de conférences en Informatique à l'IRIT - Université de Toulouse. Ses travaux concernent les Environnements Informatiques pour l'Apprentissage Humain (EIAH), plus particulièrement les processus d'acquisition, de développement et de valorisation des compétences dans les domaines de la santé et de l'entrepreneuriat. Il fait partie de l'équipe qui a développé l'outil TIPS (Technologie Interactive pour Pratiques de Scénarios). Pour l'université de Toulouse, il occupe le poste de chargé de mission « usages de l'intelligence artificielle générative ».

Chevalier, Laurent

Maître de conférences en sciences de gestion, VALLOREM, IAE Tours – Val de Loire, Université de Tours

Laurent Chevalier est maître de conférences en management des systèmes d'information à l'IAE de Tours Val de Loire, au sein du laboratoire Vallorem, et chargé de mission « Numérique et innovation pédagogique ». Ses recherches principales portent sur l'appropriation et les usages collectifs des outils numériques (ERP, Workplace, IA générative, etc.).

Courrier, Anne-Elisabeth

Maître de Conférences en droit comparé, Nantes Université

Anne-Elisabeth Courrier est docteur en droit de l'Université Paris I, Panthéon-Sorbonne en collaboration avec l'Université d'Oxford, et experte en éthique de l'intelligence artificielle et en gouvernance des données. Elle est Maître de Conférences à Nantes Université en droit comparé. Visiting Fellow au Center for Ethics de l'Université Emory (Atlanta). Elle est fondatrice du programme international Simuvaction on AI, reconnu par l'OCDE/GPAI. Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques en 2022, reconnue Innovator of the Year 2026 in Education par la Technology Association of Georgia (TAG) USA.

David, Mickael

Maître de conférences en Sciences de Gestion, VALLOREM, IAE Tours – Val de Loire, Université de Tours

Mickaël David est maître de conférences en Sciences de Gestion, spécialisé en management des systèmes d'information. Il est directeur-adjoint en charge de la pédagogie et de la vie étudiante à l'IAE Tours-Val-de-Loire et est membre du laboratoire Vallorem. Ses recherches et enseignements sont centrés sur les usages des systèmes et des technologies de l'information et notamment sur leur capacité à transformer les organisations.

Notices biographiques des auteurs (E–G)

Par ordre alphabétique de patronyme (suite)

Edde, Rhéa

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, PRIM, Université de Tours

Rhéa Eddé est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication, juriste et chercheuse au sein de l'unité PRIM (UR 7503) de l'Université de Tours. Ses travaux, à la croisée des sciences de l'information et de la communication, de la sociologie et du droit, portent sur les relations entre communication et justice.

Flipo, Fabrice

Professeur des universités en philosophie, Institut Mines-Télécom Business School, Laboratoire de Changement Social, Université de Paris Cité

Fabrice Flipo est professeur des universités en philosophie à l'Institut Mines-Télécom Business School depuis 2017. Il est membre du laboratoire LCSP de l'Université Paris Cité depuis 2013. Ses travaux portent principalement sur l'écologie politique, la transition écologique et sociale et les transformations liées au numérique. Il a notamment publié *Justice, nature et liberté* (Parangon, 2007), *Nature et politique* (Amsterdam, 2014), *L'impératif de la sobriété numérique* (Matériologiques, 2020).

Fujimoto, Masayo

PhD, Professor, Department of Social Studies, Université Doshisha (Kyoto, Japon)

Masayo Fujimoto est professeure et sociologue à l'Université Doshisha. Ses spécialités sont la sociologie du travail et la sociologie des professions. Elle conduit des recherches sur l'IA et la société depuis 2021. En tant que membre clé de l'équipe de recherche sur l'avenir du travail du Partenariat mondial sur l'intelligence artificielle (GPAI) de l'OCDE au Japon, elle a réalisé des enquêtes qualitatives auprès de 76 organisations à ce jour.

Gabaret, Jim

Docteur en philosophie et épistémologie, chercheur associé, ISJPS, Université Paris 1

Jim Gabaret est normalien, agrégé de philosophie, docteur en philosophie et épistémologie, chercheur associé à l'ISJPS (Université Paris 1). Spécialiste des nouveaux réalistes, de la cognition et de la perception, il s'intéresse à la compréhension du sens aux marges de la conscience, des nourrissons aux intelligences artificielles. Il publie en 2025 *L'art des IA* aux Presses Universitaires de France, un examen des capacités artistiques des intelligences artificielles génératives qui entrent dans le monde de l'art et de la culture.

Ganascia, Jean-Gabriel

Professeur émérite en informatique et philosophie, LIP6, Sorbonne Université

Jean-Gabriel Ganascia est informaticien et philosophe français, spécialiste reconnu de l'intelligence artificielle et des sciences cognitives. Professeur émérite à la faculté des sciences de Sorbonne Université, il mène ses recherches consacrées à l'apprentissage symbolique automatique et aux agents cognitifs au LIP6 au sein de l'équipe SMA. Il est membre honoraire de l'Institut Universitaire de France et préside le Comité d'éthique de France Travail depuis plusieurs années. Ses recherches actuelles couvrent l'éthique computationnelle, la philosophie des technologies numériques, la fouille de données et les humanités numériques. Auteur de nombreux ouvrages, dont *Le Mythe de la singularité* (prix Roberval 2017) et *L'IA expliquée aux humains* (Seuil, 2024).

Garcia, Fabienne

Maître de conférences en sciences de gestion, VALLOREM, IAE Tours – Val de Loire, Université de Tours

Fabienne Garcia est maître de conférences en sciences de gestion à l'IAE Tours Val de Loire, laboratoire Vallorem. Ses recherches portent sur l'impact des nouvelles technologies sur la collaboration à différents niveaux (individuel, équipe, supply chain). Elle travaille sur les systèmes d'information inter-organisationnels dans la supply chain industrielle, le rôle des plateformes pour l'amélioration de la logistique des circuits courts et depuis 2024, sur le rôle de l'intelligence artificielle dans la relation enseignant-étudiant dans le supérieur.

Notices biographiques des auteurs (G–K)

Par ordre alphabétique de patronyme (suite)

Giacometti, Arnaud

Professeur des universités en informatique, LIFAT, Université de Tours

Gomez-Mejia, Gustavo

Maître de conférences HDR en sciences de l'information et de la communication, PRIM, Université de Tours

Gustavo Gomez-Mejia est maître de conférences HDR en sciences de l'information et de la communication à l'université de Tours où il dirige l'équipe de recherche Prim (Pratiques et ressources de l'information et des médiations – UR 7503). Ses travaux portent principalement sur les dispositifs numériques et les expressions culturelles qui circulent sur Internet. Il est l'auteur des ouvrages *Les Fabriques de soi ? Identité et industrie sur le Web* (MkF éditions, 2016) et *Le numérique comme écriture. Théories et méthodes d'analyse* (avec E. Souchier, E. Candel et V. Jeanne-Perrier, Armand Colin, 2019).

Halftermeyer, Anaïs

Maître de conférences en informatique, LIFO, Université d'Orléans

Anaïs Halftermeyer est enseignante chercheuse au Laboratoire d'Informatique Fondamentale d'Orléans depuis 2016, où elle mène des recherches en traitement automatique des langues à l'interface entre informatique et sciences du langage. D'abord formée en sciences du langage, elle s'intéresse aujourd'hui aux phénomènes discursifs complexes, à l'explicabilité des modèles neuronaux et aux enjeux éthiques du numérique, qu'elle articule étroitement avec ses enseignements en intelligence artificielle.

Ibernon, Laure

Professeure des universités en psychologie des apprentissages, CRP-CPO 7273, INSPE Amiens, Université Picardie Jules Verne

Jubert-Tomasso, Lucie

Maîtresse de conférences en droit privé et sciences criminelles, Institut de l'Ouest : Droit et Europe, Université de Rennes

Lucie Jubert-Tomasso est maîtresse de conférences à l'Université de Rennes au sein du laboratoire IODE (UMR CNRS 6262), spécialisée en droit social. Docteure de l'Université Paris Nanterre (2019), elle a exercé à l'IUT de Saint-Denis avant de rejoindre Rennes en 2024. Ses travaux portent sur la mutation des modes de régulation juridique face aux évolutions du monde du travail et des organisations de travail, notamment en matière de santé au travail. Ces dernières années, son intérêt s'est porté sur les transformations croisées du travail et des régulations du fait de l'utilisation croissante de l'intelligence artificielle.

Kalogeropoulou, Christina

Doctorante en philosophie, ISJPS, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Christina Kalogeropoulou est doctorante en philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction du Professeur Emmanuel Picavet. Sa thèse, *L'artificialisation de l'interaction : le dialogue entre nouvelles technologies et institutions*, examine comment les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle, reconfigurent la prise de décision. Elle est titulaire d'un master en Philosophie et Société (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), d'un MSc en Science and Technology Studies, et d'une licence en Philosophie, Éducation, Psychologie de l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes.

Notices biographiques des auteurs (L–M)

Par ordre alphabétique de patronyme (suite)

Lacoste, Grégoire

Doctorant en sciences de gestion, IAE, Université de Poitiers

Grégoire Lacoste est enseignant agrégé en économie gestion à l'IUT de Tours. Titulaire d'un Master 2 Recherche en Sciences du Management de l'IAE de Tours en 2008, il intervient depuis 2014 au sein des départements Carrières Sociales et Gestion des Entreprises et des Administrations. Doctorant en Sciences de Gestion au CEREGE, ses travaux portent sur les industries culturelles et créatives, et plus spécifiquement sur les transformations du secteur cinématographique. Ses recherches analysent la recomposition institutionnelle à l'œuvre dans le champ du film d'art et d'essai, notamment à travers l'étude du Festival de Cannes.

Leyronas, Christophe

Docteur, Professeur en sciences de gestion, Toulouse Business School

Christophe Leyronas est professeur en Stratégie, Entrepreneuriat & Innovation à TBS Education, où il exerce depuis 2004. Il a obtenu son Doctorat en Sciences de Gestion à l'Université de Montpellier en 1999. Avant de rejoindre TBS Education, il a été maître de conférences en stratégie et entrepreneuriat à l'Université Bordeaux IV – Montesquieu de 1999 à 2004. Ses travaux académiques portent principalement sur les stratégies entrepreneuriales et l'analyse des écosystèmes entrepreneuriaux, les réseaux d'entreprises et les stratégies collectives et l'ancrage territorial des entreprises, ainsi que le développement des compétences entrepreneuriales, notamment chez les étudiants et leur évaluation dans le cadre de simulation mobilisant l'IAG.

Loup, Stéphanie

Maître de conférences en sciences de gestion, Laboratoire de Gestion et des Transitions Organisationnelles, Université de Toulouse

Stéphanie Loup est Maître de Conférences en Sciences de Gestion au sein du LGTO (Laboratoire de Gestion et transitions organisationnelles) – Université de Toulouse. Présidente de l'AIREPME (Association Internationale de Recherche en Entrepreneuriat et PME), elle s'intéresse particulièrement aux capacités et dynamiques de mobilisation et valorisation des ressources individuelles et/ou collectives des entrepreneurs et dirigeants de Très Petites Entreprises. Chargée de mission entrepreneuriat de l'IUT, elle s'attache au développement des compétences entrepreneuriales des étudiants par l'accompagnement et la création d'outils pédagogiques. Elle fait partie de l'équipe à l'origine de l'outil TIPS (Technologie Interactive pour Pratiques de Scénarios).

Markhoff, Béatrice

Professeure des universités en informatique, CITERES-LAT, Université de Tours, CNRS

Béatrice Markhoff est professeure des universités en informatique à la faculté des sciences et techniques et au laboratoire CITERES de l'université de Tours. Ses recherches portent sur la représentation des connaissances, l'interopérabilité sémantique et l'analyse de graphes de connaissances du Web des données, dans des projets interdisciplinaires. Depuis quelques années elle se consacre de plus en plus à la transition écologique et sociale, que ce soit en enseignement comme en recherche.

Mathieu-Fritz, Alexandre

Professeur des universités en sociologie, LATTS, Université Gustave Eiffel, École Nationale des Ponts et Chaussées

Professeur de sociologie à l'université Gustave Eiffel, chercheur au LATTS (UMR CNRS 8134). Ses travaux de recherche sont situés à la croisée de diverses branches de la sociologie s'intéressant au travail, à la santé, aux TIC et à l'intelligence artificielle (IA). Ils sont principalement consacrés à l'étude de l'intégration des outils numériques dans le monde de la santé et de la médecine. Aux côtés de Dilara Vanessa Trupia, il a achevé récemment deux recherches sur les usages du numérique en santé et en dermatologie.

Notices biographiques des auteurs (O–R)

Par ordre alphabétique de patronyme (suite)

Ostrovskaya, Elena

Doctorante en droit privé, CDRE, Université de Pau et des pays de l'Adour

Elena Ostrovskaya travaille sur une thèse consacrée à l'appréhension de l'IA par le droit de l'UE et ses implications sur la protection du consommateur. Née à Moscou, elle y a obtenu son premier master de droit en 2002. Après avoir exercé en tant que juriste d'entreprise au sein d'une multinationale, elle a réintégré le monde universitaire en rejoignant l'UPPA. Elle y a obtenu en 2021 son master en études européennes et internationales avant d'intégrer l'école doctorale. Parallèlement à ses recherches, elle est chargée de TD en droit international privé et participe au réseau consacré aux questions juridiques liées à l'IA, ainsi qu'aux autres projets et manifestations scientifiques de l'UPPA et du CDRE.

Pauchet, Clément-Baptiste

Doctorant en sociologie, CITERES, Université de Tours

Clément-Baptiste Pauchet est doctorant en sociologie à l'Université de Tours, inscrit en deuxième année. Sa thèse porte sur l'intégration du numérique au travail des enseignant-es du secondaire. Il s'intéresse particulièrement à la manière dont le progiciel Pronote et les intelligences artificielles génératives transforment le travail des professeur-es des lycées généraux et technologiques et questionnent ce que les acteur-ices définissent comme leur « vrai boulot » (Bidet, 2010). Pour cela, il a déjà mené une enquête qualitative dans un établissement de l'académie d'Orléans-Tours et commence un deuxième terrain, afin de diversifier les profils d'enseignant-es.

Pencolé, Marc-Antoine

Docteur en philosophie, post-doctorant, CRC (UMRS 1138, laboratoire ETRES), Université Paris-Cité

Professeur agrégé et docteur en philosophie. Spécialisation en philosophie sociale et philosophie de la technique (technologies de pouvoir, vie privée, économie politique des données, médiations numériques du travail et de la santé). Post-doctorant à l'Université Paris Cité, en faculté de santé, sur l'intégrité scientifique.

Philippe, Yann

Photographe, designer, directeur du studio FLOWIM ; enseignant à Gobelins Paris et Université de Tours

Yann Philippe dirige le studio de création visuelle FLOWIM depuis 2009. Photographe, retoucheur d'images et designer, il collabore avec des marques prestigieuses — Guerlain, LVMH, Dior, Renault — alliant direction artistique, photographie et post-production haut de gamme. Précurseur dans l'usage des outils génératifs dès 2016, il est également l'inventeur du filtre infrarouge IRChrome, commercialisé par KolariVision. Enseignant à Gobelins Paris depuis 2011 et à l'Université de Tours, il forme les nouvelles générations au langage des images et aux mutations liées à l'IA. Il intervient régulièrement sur ces sujets lors de conférences et tables rondes (Rencontres d'Arles, Parlement de la Photographie, Think Culture, MSF...).

Ragot, Nicolas

Professeur des universités en informatique, LIFAT, Université de Tours

Nicolas Ragot est professeur d'informatique à l'université de Tours. Il est responsable du département informatique de Polytech Tours et membre du Laboratoire d'Informatique Fondamentale et Appliquée de Tours (LIFAT UR6300). Il a obtenu son doctorat en 2003 à l'IRISA, Rennes, sur la reconnaissance d'écriture manuscrite. Ses travaux ont porté pendant 8 ans sur l'apprentissage automatique pour l'analyse de l'écriture et des documents, avec comme problématique l'adaptation des modèles d'IA. Depuis l'apparition du Deep Learning, ses travaux portent sur l'analyse de données temporelles pour la préservation de l'environnement et la médecine. La problématique (apprentissage continu et adaptation des modèles) intègre à présent les contraintes liées à l'impact environnemental et sociétal de l'IA.

Ribeiro, Nicolas

Docteur en neuropsychologie, CRP-CPO 7273, Université Picardie Jules Verne

Docteur en neuropsychologie (2021) de l'Université de Picardie Jules Verne, Nicolas Ribeiro a effectué un post-doctorat sur l'apport de la réalité virtuelle à l'évaluation cognitive à l'Université de Nantes. Depuis 2022, il est ingénieur de recherche au pôle pilote 100 % IDT. Ce projet multidisciplinaire vise à relever le défi de l'inclusion scolaire sur les territoires académiques de la Normandie et des Hauts-de-France. Il intervient dans l'Action 6, dédiée à la création de ressources pédagogiques inclusives qui s'adressent aux élèves et aux formateurs. Ses activités incluent la recherche, l'analyse de données et la conception d'outils innovants tels qu'un outil de digital storytelling et un répertoire de ressources pédagogiques inclusives, tous deux mobilisant l'IA.

Rizza, Maryse

Maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, PRIM, Université de Tours

Maryse Rizza est maîtresse de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'IUT de Tours au sein du laboratoire PRIM — Pratiques et ressources de l'information et des médiations. Ses recherches portent sur la numérisation documentaire et ses répercussions organisationnelles notamment en termes de pouvoir mais également sur les freins psychologiques liés à l'usage du numérique.

Notices biographiques des auteurs (S–T)

Par ordre alphabétique de patronyme (suite)

Stephanou, Henri

Professeur junior, chaire Données droit, culture et santé, ISJPS, Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Je suis philosophe des sciences et des techniques, titulaire d'une Chaire de Professeur Junior "Données et IA en société" à l'ISJPS (Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne). Mes recherches portent sur les sciences, les techniques et les institutions (entreprises, administrations), sous l'angle de la transformation numérique qu'elles connaissent actuellement. Initialement formé en mathématiques et en sciences (diplômé de l'École polytechnique), je suis également ancien élève de l'École normale supérieure (Ulm) et agrégé de philosophie (1996). J'ai ensuite travaillé pendant vingt ans dans l'industrie, l'énergie et les télécommunications dans des postes de direction ou de conseil. Je suis revenu à l'université en 2017.

Sztejnhorn, Lucie

Doctorante en sociologie, Laboratoire Costech, UTC

Doctorante en sociologie, laboratoire COSTECH, Université de Technologie de Compiègne. Elle s'intéresse à la façon dont les établissements d'enseignement supérieur (Universités et écoles d'ingénieur-es principalement) se sont saisis de la promesse d'une « IA numérique au service de la transition écologique ». Elle mobilise principalement, pour cela, la sociologie des organisations et la sociologie du curriculum.

Taddeo, Simone

PhD in Economics, Euro-Mediterranean Center on Climate Change (CMCC)

(pas de bio disponible)

Teyssié, Cédric

Maître de conférences en informatique, IRIT, Université de Toulouse, CNRS

Cédric Teyssié est docteur en Informatique, actuellement Maître de Conférence à l'IRIT – Université de Toulouse. Ses recherches s'inscrivent dans le domaine des EIAH et plus particulièrement dans les systèmes de préconisation de parcours de formation individualisés sur la base d'ingénierie de compétences. Il travaille également sur l'intégration pédagogique de l'IA dans les parcours de formation. Il a été chargé de mission Compétences pour son université et a, dans ce cadre, piloté le groupe A'COMP de l'Université pour la définition et la dissémination des approches compétences au sein de son établissement. Parallèlement à ces activités, il est responsable de la mention de Master MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la gestion des Entreprises) de l'Université de Toulouse.

Teyssier, Céline

Docteure en droit privé, IRJI, Université de Tours

Enseignante-chercheuse (contractuelle) en droit privé à l'Université de Tours. Sa thèse intitulée La vie du salarié à l'épreuve des technologies de l'information et de la communication porte sur l'étude de la protection de la vie privée, de la santé au travail et des données à caractère personnel du salarié face au renouvellement ininterrompu des technologies de l'information et de la communication. Ses recherches actuelles s'inscrivent principalement dans l'axe de recherche Marché et entreprise de l'IRJI François Rabelais, élargies pour prendre en compte l'intelligence artificielle.

Trupia, Dilara Vanessa

Docteure en sociologie, LATTs, Université Gustave Eiffel, École Nationale des Ponts et Chaussées

Dilara Vanessa Trupia est docteure en sociologie et chercheure postdoctorale associée au Laboratoire LATTs (UMR CNRS 8134), au sein de l'Université Gustave Eiffel. Au croisement de la sociologie du travail, de l'innovation et des sciences et techniques, ses recherches portent sur les reconfigurations des organisations, des pratiques professionnelles et des expériences de soin liées à l'intégration croissante des dispositifs numériques en santé (télé-expertise, intelligence artificielle, objets connectés, etc.). Depuis 2019, elle développe plusieurs projets de recherche empirique consacrés aux usages du numérique en santé, afin d'analyser, d'une part, les transformations du travail médical et des formes d'expertise, notamment en dermatologie, et, d'autre part, les reconfigurations de l'expérience de la maladie chronique du point de vue des patients, en particulier dans le cas de la mucoviscidose.



Sociétés en Transition à l'ère de l'Intelligence Artificielle (TransIA)

Interroger les dynamiques historiques, les recompositions sociétales
et les nouveaux horizons normatifs

Programme du colloque | 12 et 13 mars 2026 | IUT de Tours

Avec le Soutien de l'ANR au titre du Plan France 2030 - ANR-23-GURE-0010

Avec le soutien de l'Université Franco-Italienne et du consortium européen Neolaia — Cofinancé par l'Union européenne

